22E ANNÉE — QUEBEC—Jeudi, 24 Mai 1888 — No 9

Une recette sûre pour la santé, la force et le bonheur.

Pour la Dyspepsie ou l'Indigestion prenez de

L'Eau de St-Léon,

pendant ou après les repas. Comme purgatif pour les désordres en général, la constipation, le mal de tête, etc., prenez-en un ou plusieurs bols à thé chaude, jusqu'à ce qu'elle opère avant le déjeuner.

L'EVENEMENT

JOURNAL POPULAIRE

L. J. DEMERS & FRERE, Propriétaires-Editeurs, No. 30 rue la Fabrique, Haute-Ville

Faites l'usage suivant de l'Eau de St-Léon.

Pour faire disparaître les obstructions dangereuses des organes digestifs, affections des reins ou du foie, buvez-en tous les jours à quelques heures d'intervalle et avant de vous coucher. Dose, UN BOL.

GINGRAS, LANGLOIS & Cie.,

Agents pour la Puissance,

No. 3, Rue Port Dauphin, QUÉBEC.

Service Télégraphique.

Jusqu'à 4 heures a. m.

NOUVELLES DE FRANCE

Organisation contre le parti du plébiscite Les bonapartistes.

PARIS, 22—MM. Clémenceau, Joffrin et Ranc ont convoqué une assemblée pour ce soir afin d'organiser leurs partisans et insister auprès d'eux pour qu'ils agissent en vue de renverser le parti qui demande un plébiscite.

Un congrès maçonnique a aussi été convoqué pour discuter les dangers d'un plébiscite.

Le comité représentant les intérêts du prince Jérôme Napoléon a notifié le comité agissant pour le prince Victor qu'il désirait la révision de la constitution et l'élection du chef de l'état par le vote direct du peuple. Il ne désire pas la restauration de la monarchie, mais seulement consolider la république.

La cause de l'Irlande

Boston, 23.—Le correspondant à Rome du *Pilot* télégraphie que les Irlandais n'ont rien à craindre du pape Léon XIII et déclare que toutes les rumeurs alarmantes contraires ne son que l'invention d'ennemis de l'Irlande.

Découverte d'or

LONDRES, 23.—On a fait une riche découverte d'or sur les héritages de lord Newboroug et de Sir Watkin William Wynn, dans le nord du pays de Galles.

Tempête désastreuse

NEW-YORK, 23.—Une lettre reçue des Indes Occidentales dit que les tempêtes de vent qui ont eu lieu en mars dernier ont causé des pertes considérables. Dans le Laguayra, Venezuela, le nouveau brise lames construit par des ingénieurs anglais, a été emporté, causant $70,000 de pertes. A Colombia, le nouveau prolongement du chemin de fer Bolivar a été complètement détruit. Il a coûté $172,000.

LA FETE DES ENFANTS

Environ 70,000 enfants paradent dans les rues de Brooklyn

New-York, 23.—La parade des enfants des écoles du dimanche de Brooklyn a eu lieu aujourd'hui. Bien que les apparences de la journée ne furent pas rassurantes, neuf divisions comptant de 60,000 à 70,000 enfants étaient dans les rues à midi. Les cloches de l'église annoncèrent le joyeux événement. La plus grande partie des rues par lesquelles passa la procession était pavoisées avec goût. Le plus fort contingent, comptant 18,000 enfants, se rendit à *Prospect park* et y passa la journée. Ces fêtes se sont terminées par une collation dans toutes les églises.

FRAUDES A LA DOUANE

Plus de 70,000 minots de grains enlevés des entrepôts de douane

Oswego, N. Y. 23.—On a découvert qu'il se pratiquait des fraudes considérables pour s'exempter de payer des droits de douane sur une importation de grain de Messieurs Thomas Mathews et Cie. Plus de 70,000 minots d'orge mis en entrepôt ont été subrepticement enlevés de l'élévateur depuis l'automne dernier et sans payer de droits. Ces droits s'élèvent à plus de $7,000. Ce dernier montant a été payé depuis qu'on a découvert la fraude commise et l'on attend la décision du département du trésor à Washington.

La punition pour une pareille offense est sévère. En sus du paiement des droits, les 70,000 minots d'orge sont confisqués au profit du gouvernement. De plus Messieurs Thomas Mathews et Cie sont sujets à une amende n'excédant pas $5,500 ou à un emprisonnement n'excédant pas deux ans ou les deux à la fois.

On suppose que cet enlèvement d'orge a été fait en différents temps. C'est, croit-on, la violation la plus flagrante des lois du revenu qui ait jamais été commise dans cette partie des Etats-Unis.

Les Messieurs Thomas Mathews et cie ont toujours été considérés comme des marchands honorables et des citoyens respectables.

LA FARINE

Plusieurs moulins fermés – Diminution de la production.

NEW-YORK, 23—Plusieurs moulins à farine ont cessé leurs travaux vers la fin de la dernière semaine. La production en a été considérablement affecté. La production de la semaine a été de 164,160 barils, donnant une moyenne par jour de 27,360 barils. La production de la semaine précédente était de 17,600 barils et celle de la semaine correspondante de 1887 de 93,300 barils.

Les moulins à farine marchent actuellement plus ou moins régulièrement. Le plus grand moulin de cette ville, qui peut produire chaque jour 40,000 barils, a cessé ses opérations hier soir. Il ne marchera pas d'ici à une quinzaine au moins. Les moulins ne reçoivent pas beaucoup d'ordres.

La baisse dans le marché au blé a donné un peu plus de disposition à acheter de la farine. Cependant le marché à la fleur est encore inactif.

Le commerce d'exportation est, dit-on, mort. Les exportations directes de la farine pour la semaine ont été de 51,300 quarts, contre 53,000 quarts la semaine précédente.

Les quantités reçues dans la semaine expirée le 22 courant ont été les suivantes : blé, 552,490 minots ; fleur, 300,000 quarts ; mouture, 82 tonneaux. Les exportations ont été de : blé, 178,410 minots ; fleur, 158,974 ; mouture, 13,864 tonneaux. Le blé en entrepôt est de : Minneapolis 6,902,723 minots ; Duluth 7,433,976 minots ; St-Paul, 280,000 minots.

Perrault

L'emploi des Savons Perrault guérit radicalement toutes les maladies de la peau. On les emploie avec un succès non contesté dans les cas d'érysipèle, de démangeaison, de rougeurs, etc. L'usage de ces savons fait aussi disparaître les dartres, les boutons, le masque, les gerçures, etc, etc. On les vend à la pharmacie W. Brunet & Cie, 139 et 141, rue St.Joseph, St-Roch.

La Banque Nationale

RAPPORT ANNUEL, 1888

Mercredi, le 23 mai, à trois heures P. M., la vingt-huitième assemblée annuelle des actionnaires de la Banque Nationale a eu lieu dans les bureaux de la banque. Etaient présents :

Sir N. F. Belleau, Monsignor J. B. Z. Bolduc, Monsignor B. Paquet, l'hon. I. Thibaudeau, l'hon. P. Garneau, l'hon. P. J. O. Chauveau, l'hon. Alex. Chauveau, le chevalier Ol. Robitaille, le chevalier Frs Kirouac, MM. T. Ledroit, E. W. Méthot, Ant. Painchaud, Ls. Bilodeau, A. Gaboury, E. Giroux, G. LaRue, J. Tessier, U. J. Tessier, jr., J. W. Henry, C. A. Pentland, N. Lavoie, A. Marquette, N. S. Hardy, L. J. Demers, V. W. LaRue, Cy. Labrèque, L. D. Hudon, M. Joseph N. Lemieux, E. C. Barrow, O. E. Murphy, L. O. Ratté, C. A. Vallée, L. P. Vallée, Jos. Garneau, J. Archer, J. Frémont, L. P. Sirois, J. E. Fortier, V. Chateauvert, P. Vallière, V. Chateauvert, P. Landry, L. M. Lapointe, T. Beaulieu, Chs Brochu, Chs Letellier, A. H. Verret, O. Montminy, N. Vézina, F. X. Dussault et autres.

L'hon. I. Thibaudeau fut appelé à présider l'assemblée et M. P. Lafrance fut prié d'agir comme secrétaire.

Avant de procéder à la lecture du rapport annuel, les messieurs dont les noms suivent furent élus scrutateurs, savoir : MM. V. W. LaRue, C. Labrèque et L. D. Hudon.

L'hon. I. Thibaudeau, président de la banque, donne lecture du rapport suivant :

Vingt-huitième Rapport des Directeurs aux actionnaires de la Banque Nationale

Messieurs

Vos Directeurs ont l'honneur de vous soumettre le rapport des affaires de la Banque pour l'année écoulée le 30 avril dernier.

Dans le cours de l'année un de vos anciens directeurs, M. Jos. Hamel, étant malade et ne pouvant donner à la Banque le temps nécessaire, s'est démis de sa charge de directeur et a été remplacé par M. E. W. Methot.

Au commencement d'octobre dernier, le bureau après avoir reglé différents comptes qui avaient occasionné des pertes à la Banque, prévoyant d'autres pertes considérables pour l'avenir, ne déclara pas de dividende pour le semestre, et après examen des affaires de la Banque au bureau chef et aux branches, se décida à envoyer des avis aux actionnaires pour leur demander leur opinion sur l'opportunité de réduire le capital de la Banque. Une assemblée fut convoquée à cet effet pour le 23 novembre dernier.

Ce jour là deux directeurs nouveaux siégeront à l'assemblée, MM. Painchaud et Bilodeau, en remplacement de deux anciens, l'hon. P. Garneau et Ulric J. Tessier, jr., ecr, démissionnaires.

A cette assemblée, une motion pour réduire le capital de la Banque de trente trois et un tiers par cent, fut adoptée à l'unanimité et en conséquence un projet de loi fut préparé à cette fin et soumis au Parlement de la Puissance.

Au Parlement le sous-comité des Banques, après un examen minutieux des états de la Banque, recommanda au comité général des Banques et commerce, de faire une réduction de 40% afin de mettre la Banque sur un bon pied et lui donner une marge pour faire face aux éventualités. Le projet de loi tel qu'amendé a été sanctionné par le député gouverneur général, le quatre courant.

Cet acte n'ayant pas été sanctionné avant la fin de l'année, ne nous a pas permis de faire nos entrées de réduction pour le 30 avril, mais nous avons préparé un bilan séparé montrant la position de la Banque comme si le capital avait été réduit le 30 avril.

Le compte de profits et pertes au 30 avril est résumé comme suit : Les profits de l'année, dépenses déduites, ont été de $85,719.07, ce montant ajouté à la balance du compte de profits et pertes l'an dernier, $38,268.93 forme un total de $123,988. De ce montant il a été déduit dans le cours de l'année pour pertes sur comptes réglés une somme de $35,386.63 laissant une balance de $88,601.37 au crédit.

Maintenant voici le résumé du compte de Profits et Pertes comme si les entrées faites en mai avaient été faites en avril, prenant pour base la balance de $88,601.37 au crédit de ce compte.

30 avril 1888, balance au crédit du compte de Profits et Pertes		$88,601.37
Réduction du capital, 40 p. c. sur $2,000,000 laissant les actions à $30 chaque		800,000.00
Formant un total de		$888,601.37
De ce montant déduisons pour pertes et appropriations au bureau de Québec et aux branches	$668,410.41	
Dividende le 21 mai	36,000.00	
Rabais sur les comptes et appropriations	48,080.00	
		$752,490.41
Laissant au crédit		$136,110.96
De cette somme nous avons approprié pour former un fonds de réserve		100,000.00
Laissant la somme de... au crédit du compte de Profits et Pertes pour l'année 1888-89.		$36,110.96

Dans le cours de l'année vos directeurs, après examen des affaires de la branche de Sherbrooke, se sont crus justifiables de nommer un gérant pour cette succursale. M. P. J. Bazin a été appointé pour remplir cette charge qu'il occupait temporairement.

M. C. A. Vallée ayant laissé la gérance de la branche de Montréal, a été remplacé par M. Alfred Brunet, de Montréal.

Avant son départ pour l'Europe M. M. W. Baby, un de vos directeurs, a jugé à propos de donner sa démission.

Le tout humblement soumis.

Pour le bureau de direction.

Hon. I. THIBAUDEAU,
Président.

Québec, 23 mai 1888.

Actif et Passif de la Banque Nationale, le 30 avril 1888.

PASSIF.

Capital versé	$2,000,000.00
Billets en circulation	509,223.00
Dépôts portant intérêt	1,344,142.34
Dépôts ne portant pas intérêt	350,985.86
Dû à d'autres banques en Canada	22,765.72
Dû à des agences de la Banque dans les pays étrangers	1,081.21
Dû à des agences de la Banque dans le Royaume-Uni	4,577.40
Compte de profits et pertes	88,601.37
	$4,311,376.90

ACTIF.

Espèces	$128,638.10
Billets de la Puissance	211,667.00
Billets d'autres banques et chèques sur d'autres banques	103,872.92
Balances dûes par d'autres banques en Canada	292,120.41
Balances dûes par des agences de la Banque dans les pays étrangers	35,173.71
Balances dûes par des agences de la banque dans le Royaume-Uni	9,457.63
Autres prêts courants, escomptes et avances au public	2,842,812.51
Billets et effets de commerce escomptés, en souffrance, et non spécialement garantis	212,028.35
Billets et effets de commerce escomptés, en souffrance, et autres créances garanties	205,521.87
Immeubles appartenant à la Banque (autres que les édifices de la Banque)	130,586.19
Hypothèques sur des immeubles vendus par la Banque	9,536.24
Edifices de la Banque et ameublement	123,647.27
Autres items de l'actif non compris dans les précédents	6,314.70
	$4,311,376.90

N. MATTE, Inspecteur. — P. LAFRANCE, Caissier.

Les messieurs suivants ont été élus directeurs : L'Hon. I. Thibaudeau, MM. T. LeDroit, F. Kirouac, E. W. Méthot, Ant. Painchaud, Louis Bilodeau et A. Gaboury.

Nouvelles Diverses

Première messe

M. Léon Rochette, qui sera ordonné prêtre samedi matin, dira sa première messe, dimanche prochain, à 6 heures, à l'église de l'Hôtel-Dieu.

Semences

On nous informe que les semences sont commencées dans le comté de Dorchester.

Mort d'un vétéran

Le 14 mai dernier, est mort à St Amédée de Dorchester Pierre Bilodeau, âgé de 88 ans, vétéran de 1812 ; le dernier survivant des vieux canadiens de ce comté.

Sucre d'érable

On calcule qu'il y a eu trois millions de livres de sucre d'érable de fait ce printemps dans la Beauce. Ce qui, à 7 cts. la livre en moyenne, a rapporté $210,000. Il y a des marchands qui ont pu fréter jusqu'à 30 wagons de chemin de fer d'une capacité de 25,000 livres chaque, soit une consignation totale de 750,000 livres.

Matériaux à vendre

MM. Martel et Durand, qui ont entrepris la démolition des bâtisses achetées par le gouvernement pour donner une entrée au Palais de Justice par la rue des Jardins, annoncent dans une autre colonne qu'ils vendront à bon marché les matériaux provenant de ces bâtisses.

Avis aux mères

Sirop Calmant de Mme Winslow. On devrait toujours s'en servir lors de la dentition des enfants. Il calme l'enfant, amollit les gencives, enlève la douleur, guérit les coliques et est le meilleur remède contre la diarrhée. Vingt-cinq cts. la bouteille.

La consomption peut être guérie

au moyen d'un exercice convenable et salutaire, et par l'emploi judicieux de "Scott's Emulsion of Cod Liver Oil & Hypophosphites" qui renferme une vertu soulageante et fortifiante sous chacun de ces deux spécifiques dans leur forme la plus complète. Le Dr D. D. McDonald, de Petitcodiac, N. B., dit à ce sujet : "J'ai prescrit "Scott's Emulsion" avec des résultats satisfaisants. Il est surtout de la plus grande utilité aux personnes qui ont des signes manifestes de consomption." Prix 50 cts et $1.00, selon la grandeur.

Faites l'essai une fois du Mother Graves' Worm Exterminator et vous serez convaincu qu'il n'a pas d'égal pour la destruction des vers. Achetez-en une bouteille, et voyez si cela ne vous plait pas.

Pas de meilleur temps que le présent pour rechercher des soins médicaux quand les indispositions appelées "maladies mineures" se font sottement sentir. Il n'y a pas de "maladies mineurs." Tout symptôme est le signe avant coureur d'une maladie et l'on doit remédier tout de suite à ce qui déroge au véritable état de santé, à moins de s'exposer à des conséquences désastreuses. La dyspepsie naissante, la constipation, une tendance à la bile, peuvent être promptement contrecarrés par la Découverte végétale de Northrop & Lyman. Ce grand purificateur du sang et le système est ainsi préservé de funeste conséquences.

Cors durs et mous ne peuvent résister à l'Holloway's Corn-Cure ; il a son effet chaque fois. Procurez-vous en une bouteille tout de suite, et soyez heureux.

Graines fraîches

La pharmacie Alfred Leclerc & Cie, rue St. Joseph, a le plus bel assortiment de graines fraîches que les cultivateurs puissent souhaiter. Elle a besoin dans le moment d'un commis

Bulletin Maritime

23 mai $5,573.28

ARRIVÉS.—23 mai

Navire Thornhill, Simmons, Cork, McArthur Bros, lest.

Barques Einar Tambarskjalver, Christofferson, Liverpool, McArthur Bros, sel.

—Eastern Star, Inkster, Shields, Smith, Wade et cie, lest.

—Tasmanian, Thompson, Liverpool, Henry Fry et cie, sel.

Strs Coban, Frazer, Sydney, pour Montréal, charbon.

—Benacre, Oqq, Sydney, pour Montréal, charbon.

—Ashdell, Main, Sagua, pour Montréal, sucre.

—Dodona, ———, Sydney, pour Montréal, charbon.

EN CHARGEMENT.—23 mai.

Reciprocity, 1,409, Jones, Liverpool, McArthur Bros, bassin Louise.

Hovding, 1,095, Engelstad, Grande Bretagne, Dobell, Beckett et cie, estacades Bowen.

ACQUITTÉS.—23 mai.

Goelette Marie Sarah, Lavoie, Kamouraska, capitaine.

Strs Parisian, Smith, Liverpool, Allans Rae et cie.

Grecian, Legallais, Glasgow, Allans Rae et cie.

Steamers océaniques

Le steamer Baumwall est arrivé de Montréal à 5 p. m. hier et a continué pour Hambourg.

Le steamer Ashdell, venant de Sagua avec une cargaison de sucre est passé dans notre port à 2.30 p. m. hier, en route pour Montréal.

Le paquebot-poste Allan, le Parisian qui emportera les malles pour l'Europe cette semaine est arrivé de Montréal à 1 p. m. hier et a jeté l'ancre en rade. Il part pour Liverpool ce matin.

Le steamer Grecian, ligne Allan, est arrivé de Montréal à 2.30 p. m. hier et a ancré en rade. Il part pour Glasgow ce matin.

Le steamer Holstein, venant d'Hambourg avec une cargaison générale pour Montréal arrivera dans notre port ce matin.

Cargaisons de charbon

Le steamer Highland Prince est arrivé de Montréal à 6 p. m. hier et a continué pour Sydney où il prendra une cargaison de charbon.

Le steamer Coban, chargé de charbon, venant de Sydney, est passé dans notre port à 4.30 a. m. hier en route pour Montréal.

Le steamer Benacre, avec une cargaison de charbon de Sydney, est passé dans notre port en route pour Montréal, à midi hier.

Le steamer Benholme partant de Glace Bay, avec une cargaison de charbon, arrivera dans notre port ce maein.

Le steamer Dodona venant de Sydney avec une cargaison de charbon, est passé dans notre port à 7.30 p. m. hier, en route pour Montréal.

Steamers du gouvernement

Le steamer Napoléon III venant de la Traverse est arrivé dans notre port hier après-midi. Il chargera sans délai des provisions pour les phares du golfe et les dépôts de provisions.

Le steamer Druid est arrivé du bas du fleuve hier après-midi ayant mis à leurs postes les bouées à gaz.

Notes générales

La barque Helga qui est le premier voilier arrivé de la mer cette année a fini de prendre sa cargaison à Batiscan. Un remorqueur a reçu ordre d'aller la chercher et de la descendre.

Le remorqueur Champion est de nouveau à flot et il a été nolisé pour monter le voilier Anglo America, chargé d'une cargaison de sucre pour Montréal.

Le remorqueur Rival part pour Montréal ce matin avec en remorque les goélettes Albani, Louisiana, Sea Bird et quelques barges.

Le navire Frederick, qui est actuellement dans notre port, venant de Sharpness a, dit-on, fait une voie d'eau dans la traversée et a été obligé de faire le jet de 60 tonneaux de cargaison afin de se tenir à flot et d'arrêter la voie d'eau.

Le navire Tasmanian, capt. Thomson, parti de Liverpool le 17 avril, est arrivé dans notre port hier matin, à la remorque du Lake. Le capitaine Lachance, de ce remorqueur, rapporte qu'il a parlé à la barque Signe, en destination du Saguenay, et à la barque Chatham, en destination de Québec.

La goëlette de sauvetage Diver sera envoyée, sans délai à la Traverse, pour aider au relèvement du bateau-phare de la Traverse, qui est sombré.

Les réparations à la barque norvégienne Loyal sont achevées et elle sera prête pour la mer dès que les poursuites pendantes seront réglées.

Le remorqueur J. R. Booth est arrivé d'Ottawa hier avec un remorquage de barges chargées de bois.

Le remorqueur Canada est parti pour Nicolet où il descendra un radeau de billots pour MM. Hall et frère.

Les barques Island et Chatham sont sur le point d'arriver dans notre port, à la remorque l'Anglesia.

EUREKA

GUERISSANT LES

HÉMORRHOIDES

Découverte d'une préparation infaillible pour cette maladie.

A toutes les personnes qui y sont sujettes je leur conseillerai de demander à leur Pharmacien

L'ONGUENT EUREKA

et de pas en prendre d'autre, et lorsque vous en aurez fait usage, vous serez satisfaits. Ce n'est pas un simple soulagement qu'il procure, mais une guérison certaine. Cet Onguent Eureka a guéri des personnes qui étaient sujettes à cette maladie depuis plusieurs années, et qui après avoir fait usage de cet Onguent, ne s'en sont plus aperçu.

Cet Onguent est magnifique pour les maladies de la peau, telles que ; Clous, Boutons, Dartres, Rougeurs, etc.

25 Cents la boite.

Dépôt à Québec, Dr. ED. MORIN & Cie, 314, rue St-Jean et 32 et 34, rue St-Pierre, B.-V.
23 mai 1888.

BAUME NASAL — INFLUENZA — SURDITÉ CATARRHALE — RHUME DE CERVEAU — FIÈVRE CATARRHALE — MAL DE TÊTE — CATARRHE

Guérison Positive pour le CATARRHE —donne— SOULAGEMENT Immédiat pour Rhume de Cerveau Influenza, etc. Facile à employer

Ce n'est pas un Tabac, Poudre ou Liquide. Prix 50c. et $1.00. Si vous ne le trouvez pas chez votre Pharmacien, il vous sera envoyé, port payé, sur réception du prix. Adressez,

FULFORD & CO., Brockville, Ont.

BOECKH — **Toutes les brosses** Portant ce nom sont garanties de pleine grandeur et de qualité supérieure.

En vente dans toutes les principales maisons

Pacifique CANADIEN

DÉPART DES TRAINS

Les trains quitteront QUEBEC comme suit :

1.30 p. m. ‡ pour Montréal, Ottawa, Toronto et tous les endroits à l'Ouest, et pour St-Jean, Farnham, Newport, Boston, et tous les endroits dans la Nouvelle-Angleterre et les points intermédiaires.

3.30 p. m. § (DIMANCHES seulement) pour Montréal et les stations intermédiaires.

10.03 p. m. pour Montréal, Ottawa, Toronto et tous les endroits à l'Ouest et pour St-Jean, Farnham, Newport, Boston, Portland, Springfield, les endroits de la rivière Connecticut et les stations intermédiaires.

ARRIVÉE DES TRAINS

Les trains arriveront à Québec de Chicago, Détroit, Toronto, Montréal, Boston et des stations intermédiaires à 6.30 a. m. et 2.30 p. m. Les DIMANCHES à 10.03 p. m.

Toutes les facilités sont données au trafic de la Nouvelle-Angleterre.

Chars dortoirs et salons directs de Montréal à Boston. Pas de transbordement pour les passagers de première ou de seconde classe.

Dortoirs à taux spécial pour les passagers ayant des billets de seconde classe.

‡ Chars salon et dortoirs sur les trains ainsi marqués.

§ Les dimanches seulement. Les autres trains les jours de semaine seulement.

Bureau de billets à la Station du Palais, au No. 87, rue St-Pierre et à l'Hôtel St-Louis.

D. McNICOLL, Agent général passagers.

LUCIUS TUTTLE, Gérant du trafic des passagers.

26 janvier 1888.

LA LIGNE FRANÇAISE DU HAVRE.

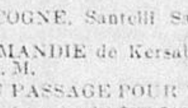

Compagnie Generale Transatlantique

Les magnifiques paquebots de cette ligne favorite pour le continent partiront de la jetée n. 42 (nouveau numéro) de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme suit :

LA BRETAGNE, de Jousselin Samedi, 26 Mai, à 8 A. M.
LA CHAMPAGNE, Boyer Samedi, 2 Juin à Midi.
LA GASCOGNE, Santelli Samedi, 9 Juin à 5 A. M.
LA NORMANDIE de Kersabie Samedi, 16 Juin, à 10 A. M.

PRIX DU PASSAGE POUR LE HAVRE
1ère classe (vin compris) $120 $100 et $80.
2ème classe .... $60.

Billets aller et retour à prix réduits.

Entrepont de New-York au Havre, $26. Entrepont de New York à Paris, $29.00, avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.

LOUIS DE BEBIAN, Agent, 3, Bowling Green, New-York.
R. M. STOCKING, agent pour Québec, 32, rue St-Louis.

Traverse de St-Romuald et Sillerie

Le nouveau vapeur "Lévis"

Capt. L. DEROCHERS.

A commencer le 14 MAI, (de temps et les circonstances le permettant,) fera le trajet comme suit :

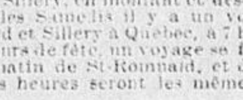

NEW-LIVERPOOL.	QUEBEC
5.15 A. M.	6.00 A. M.
8.00 A. M.	9.00 A. M.
10.00 A. M.	11.30 A. M.
1.00 P. M.	2.00 P. M.
3.00 P. M.	4.00 P. M.
5.00 P. M.	6.15 P. M.
LES DIMANCHES.	
2.00 P. M.	1.30 P. M.
5.00 P. M.	3.00 P. M.
	6.00 P. M.

Arrêtant à St-Romuald et au quai de M. Bowen, Sillery, en montant et descendant.

Tous les Samedis il y a un voyage de St-Romuald et Sillery à Québec, à 7 heures P. M.

Les jours de fête, un voyage se fera à 8 heures du matin de St-Romuald, et dans l'après midi, les heures seront les mêmes que le Dimanche.

12 mai 1888.

Traverse de l'Isle d'Orléans.

Le Vapeur "Orléans."

Capt. BOLDUC,

LE ET APRES LE 14 MAI (de temps et les circonstances le permettant), ce bateau fera le trajet comme suit :

DE L'ISLE	DE QUEBEC.
6.15 A. M.	6.15 A. M.
8.00 A. M.	9.15 A. M.
10.00 A. M.	11.30 A. M.
1.30 A. M.	2.30 P. M.
3.30 P. M.	4.45 P. M.
5.30 P. M.	6.15 P. M.
LES DIMANCHES. MIDI	
1.45 P. M.	1.00 P. M.
3.15 P. M.	2.30 P. M.
5.00 P. M.	4.02 P. M.
7.00 P. M.	6.00 P. M.

Les jours de fête un voyage se fera de l'Isles à Québec à 8 heures du matin.

12 mai 1888—e.-c.

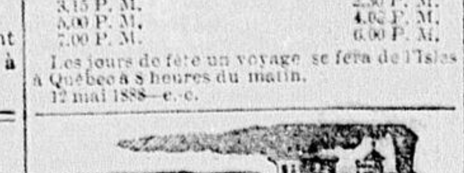

Chemin de fer Intercolonial

SOUMISSIONS

Des soumissions cachetées adressées au soussigné et portant à l'endos la souscription "Soumission pour travaux à Mulgrave" seront reçues jusqu'à jeudi le 31 mai 1888 pour la construction d'un terrassement en terre et d'un quai de pilotis à Mulgrave sur le détroit de Canso, N. E.

On peut se procurer les plans et devis au bureau de l'ingénieur en chef à Moncton ou au bureau du maître de station, à Mulgrave.

Toutes les conditions des devis devront être remplies.

D. POTTINGER, Surintendant en chef.

Bureau du chemin de fer, Moncton, N. B., 14 mai 1888.
16 mai 1888—13t.

FEUILLETON DE L'EVENEMENT — 11

L'HONNEUR DU NOM

Mariette ne répondit ni oui ni non, et saluant le capitaine d'un regard qui pénétra jusqu'au cœur du vieux soldat, elle tourna prestement les talons et ne tarda pas à disparaître à l'angle de la place du Peyrou.

XII

Le lendemain matin, le capitaine qui, selon son habitude s'était levé de bonne heure, alla frapper à la porte de Paul.

—Entrez ! dit ce dernier qui était déjà depuis longtemps debout.

Le capitaine entra. La veille au soir, il avait eu un long entretien avec Mariette et celle-ci avait dit, sur son oncle, des choses qu'il lui paraissait utile de rapporter au jeune avocat.

Ce dernier s'empressa au-devant de lui.

—De si bonne heure chez moi ! dit-il. Auriez-vous quelques bonnes nouvelles à m'apprendre ?

—Je le crois.

—De quoi s'agit-il ?

—Voici.

Le capitaine s'assit, lâcha une bouffée de tabac qui monta en spirales bleues vers le plafond et commença :

—Vous n'êtes peut-être pas, dit-il, sans avoir remarqué que depuis notre arrivée je faisais un doigt de cour à la petite Mariette, une des jolies filles qui nous servent à table ?

Paul eut un regard étonné.

—Je vous avoue, répondit-il, que je suis tellement absorbé...

—Ça se comprend. D'ailleurs, ces choses-là ne vous intéressent pas. Vous n'avez rien vu : il n'y a pas d'offense. Enfin voilà.

Je lui faisais un doigt de cour ; et elle en vaut la peine.

Or, hier dans l'après-midi, comme je flânais dans les environs de la place Peyrou, qu'est-ce que j'aperçois au coin d'une ruelle ? La petite Mariette ! Ça me paraît louche. Je l'interroge, et elle m'avoue en rougissant qu'elle vient de chez son oncle qui habitait près de là et qui est jardinier !

—Mais, capitaine, interrompit Paul.

—C'est peut-être un peu long à venir. Mais nous y arrivons.

Les explications fournies par la petite ne m'avaient satisfait qu'à demi ; je demandai un supplément d'enquête, comme vous dites dans votre régiment ; et il fut convenu entre elle et moi que nous nous reverrions le soir.

—Et vous l'avez vue ?

—Nous avons eu entre onze heures et minuit une conversation qui eût pu devenir criminelle, si dans le récit qu'elle m'a fait, je n'avais pas été frappé de certaines particularités qu'il m'ont tout à fait détourné.

—A quel propos ?

—Vous allez voir.

Et d'abord le père Germain habite, depuis plus de trente années, un pavillon dépendant de la maison qu'occupaient MM. Giral et Cie.

—Est-ce possible ?

—Il a servi les Giral pour ainsi dire toute sa vie : il les servait au moment de la catastrophe, et il doit en savoir long sur l'affaire.

Mariette elle-même a quelque souvenir de ce temps, elle se rappelle avoir quelquefois joué dans le jardin du temps de Mme Giral.

Paul se pencha vivement vers son interlocuteur.

—Est-ce là tout ce que vous a dit la jeune femme ? insista-t-il ; sont-ce là les seules personnes dont elle vous ait parlé ? Enfin, n'a-t-elle pas prononcé le nom de..

—De Pierre Gilbert n'est-ce pas ?

—Oui, oui, c'est cela.

Le capitaine remua la tête.

—Quant à Pierre Gilbert, continua-t-il elle ne se rappelle rien et ne se souvient pas de l'avoir vu.

D'ailleurs elle m'a confié que ce n'est jamais sans appréhension qu'elle se laissait conduire chez son oncle.

—Pourquoi ?

—Elle avait peur.

—De quoi ?

—Oh ! c'est qu'il y a une légende sur la maison.

—Une légende ?

—Quelque chose comme un conte à dormir debout.

En province, ce n'est pas rare, ces choses-là.

—Enfin ?

—Enfin, la petite m'a raconté que son oncle habite le pavillon situé au bout du jardin, et qui donne sur une ruelle, vrai cul-de-sac, où il ne passe jamais personne, et que dans ce pavillon il y a une chambre rouge.

—Une chambre rouge ? répéta le jeune avocat.

—Vous voyez ça d'ici, poursuivit le capitaine ; comme dans "Barbe-Bleue." Cette chambre rouge reste éternellement fermée, et nul, dit-on, n'y a jamais pénétré, si ce n'est le brave Germain.

C'en est assez pour en éloigner les indiscrets et Mariette, qui a quelquefois interrogé son oncle sur ce sujet, n'a pas encore pu en obtenir une réponse satisfaisante.

—C'est bizarre, en effet, mais je ne vois pas quel intérêt.

—Moi non plus : cependant sans s'arrêter au mystère de la chambre rouge j'estime qu'il y aurait lieu de voir Germain.

—Je le crois comme vous.

—Il a connu le Giral qui vous intrigue et qui a disparu.

—C'est juste.

—Peut-être sait-il ce qu'il est devenu.

—Vous avez raison.

—Et, par lui, vous découvririez sans doute quelque indice qui vous mettrait sur une nouvelle piste.

Paul s'était levé et parcourait la chambre avec agitation.

—Germain ! Oui, je me souviens à présent, disait-il ; il a déposé devant la cour d'assises, et si ma mémoire est fidèle son attitude a été quelque peu embarrassée, comme celle de son maître.

Ah ! il faut que je le voie !

Mais aujourd'hui tout mon temps est pris, et je ne pourrai..

—Voulez-vous que j'y aille à votre place ? proposa le capitaine.

Paul eut une seconde d'hésitation.

—C'est qu'il faut être bien prudent, fit-il en fronçant le sourcil ; il importe que cet homme ne se doute pas du but que je poursuis ; il est dévoué à son ancien maître, et que ce Giral soit coupable, notre démarche peut donner l'éveil, et alors, il ne dirait rien.

Le capitaine approuva du geste.

—Compris ! répliqua-t-il. Au surplus, voici ce que je propose : cette après-midi je me rendrai place du Peyrou, je demanderai à parler à Germain, et je le prierai de m'indiquer l'heure où un ami de la famille Giral de passage à Montpellier, pourrait l'entretenir quelques instants. Est-ce cela ?

—Parfaitement.

—Alors, après le déjeuner, j'irai le trouver.

—Et, ce soir, vous me direz ce qui aura été convenu ?

—C'est entendu.

Le capitaine s'éloigna, et peu après Paul Didier se rendit au parquet où il avait réuni tous les documents qu'il avait mis à sa disposition pour le travail auquel il se livrait.

Mais, ce jour-là, il fut particulièrement distrait et préoccupé. Ce que lui avait dit le capitaine ne sortait pas de son esprit. Ce Germain, ce vieux serviteur des Giral, devait savoir bien des choses ; il se trouvait à Montpellier au moment de l'événement ; il avait connu Pierre Gilbert. S'il voulait parler, peut-être ferait-il la lumière sur cette ténébreuse aventure ! Toute la journée, cette pensée pesa sur son cœur, et il lui fut impossible de travailler.

Il avait hâte d'entendre sonner l'heure où il devait revoir le capitaine, et même il sortit du palais une heure au moins plus tôt que d'habitude.

Au moment où il se disposait à monter dans sa chambre, il vit venir le capitaine qui entra dans l'hôtel comme un coup de vent.

Il soufflait bruyamment ; ses yeux étaient allumés et brillants ; sa cravache tremblait entre ses doigts crispés.

Evidemment quelque chose d'extraordinaire s'était passé.

Paul alla vivement à lui.

—Eh bien, dit-il, vous avez vu Germain ? vous lui avez parlé ; dites-moi !

—Laissez-moi respirer, répondit le capitaine.

Ah ! décidément, Montpellier ne m'est pas favorable.

—Qu'est-il arrivé ?

—Une chose impossible. Le chien.

—Le chien ?

—Ah ! vous ne pouvez comprendre, mille millions de tonnerres !

—Expliquez-vous, de grâce !

Le capitaine alla prendre un verre d'eau qu'il avala d'un trait et revint s'asseoir près de la fenêtre ouverte.

—Ecoutez, reprit-il peu après ; je vous avais promis de voir le jardinier, et il y a une heure je me présentais place du Peyrou, où je demendais à parler à Germain, on me dit que je n'avais qu'à traverser le jardin, que Germain devait être quelque part par là, et qu'en tout cas je le trouverais certainement dans le pavillon qu'on m'indiqua.

C'était simple, un enfant aurait trouvé, Je pars ; mais au jardin, personne ! J'ai beau chercher, fureter dans tous les coins pas plus de Germain que dans mon œil, Alors je vais de l'avant ; le pavillon n'était plus qu'à quelques pas, je m'en approche ; mais à ce moment, un aboiement furieux se fait entendre derrière la porte et ma foi ! je m'arrête prudemment ; j'espérais que le bruit attirerait Germain et je m'acquitterais de ma mission.

J'attends donc, une, deux minutes, rien. Alors, dame ! la moutarde me monte au nez, je me sens humilié d'être tenu en échec par un roquet et sans plus réfléchir je fonds sur la porte et je l'ouvre.

—Et alors ? fit le jeune homme.

—Alors, poursuivit le capitaine d'un ton guttural, il faut avoir vu ça pour le croire, alors un énorme molosse bondit, se jette sur moi la gueule enflammée et m'applique ses deux grosses pattes sur la poitrine.

Vous voyez ça d'ici. Je n'avais que ma cravache, je la lui cingle à travers le museau, et jouant des pieds en même temps, je tâche de m'arraher à ses étreintes. Cela dure quelques bonnes minutes ; il était devenu comme enragé et je me voyais déjà bien près d'être dévoré quand enfin ayant avisé une petite porte qui donnait sur la ruelle, je battis en retraite et pris la fuite !

Deux minutes encore, et il n'y avait plus de capitaine Bellegarde !

Paul se confondit en excuses pour le danger auquel le capitaine venait de s'exposer afin de lui être agréable et jura que dorénavant il s'acquitterait lui-même de ces missions périlleuses.

—Plaisantez-vous ? riposta Bellegarde, ce que vous méditez ne serait pas à faire et j'entends recommencer l'expédition.

..Cependant..

—Cependant, maintenant que j'ai été échaudé, je prendrai mes précautions.

—Que ferez-vous ?

—Je n'irai pas seul.

—Et qui vous accompagnera ?

—Le capitaine cligna de l'œil.

(A continuer.)

Le sirop Anti-Consomptif de Bickle es à la tête de la liste pour toutes les maladies de la gorge et des poumons. Il agit comme une magie en brisant un rhume. Une toux est vite assujettie, le serrement de la poitrine est dégagé, même le pire cas de consomption est guéri, tandis que dans des cas récents on peut dire qu'il n'a jamais échoué. C'est une médecine préparée avec les principes actifs où les vertus de plusieurs herbes médecinales, et l'on peut compter dessus pour toutes les affections pulmonaires.

Graines

Les cultivateurs trouveront à la pharmacie Brunet & Cie, des graines fraîches récemment reçues. On s'engage à les vendre à un prix modique.

Pharmacie Brunet & Cie, 139 et 141 RueSt. Joseph.

Tolle & Lege

AVIS

Aux Ingenieurs de Bateaux a Vapeur et autres

THEO HAMEL

No. 6, Rue Sault-au-Matelot.

donnera une commission libérale à tout ingénieur qui ira lui acheter quelqu'une des fournitures suivantes :

Garnitures pour presse étouppe—(Packing de tout grosseur.

Carton d'amiante pour joints plats **Babbitt wick** packing.

Ciment—pour enduits de bouilloires et tuyaux **Waste** blanc et *de couleur* de toutes qualités, etc., etc.

M. HAMEL est aussi l'agent à Quebec pour la vente de la **"WANZER"** célèbre lampe sans cheminée et dont la lumière égale celle de cinquante chandelles.

PRIX : $4.00 escompte libéral au commerce. Pour les jours humides du printemps les poêles à amiante chauffés par le gaz, constituent une économie de 50% sur le combustible.

QUEBEC

JEUDI, 24 MAI 1888

FETE DE LA REINE

Comme toutes les autres colonies anglaises, le Canada célèbre aujourd'hui le soixante-neuvième anniversaire de la naissance de Sa Gracieuse Majesté la reine Victoria.

Nous n'apprendrons à personne que notre illustre souveraine a fourni sur l'un des plus beaux trônes du monde l'une des plus longues et des plus brillantes carrières.

Le Canada lui est redevable en particulier d'une ère de paix et de tranquillité qui lui a permis de grandir et de se développer en toute liberté.

Monté sur le trône en 1837, la reine Victoria règne donc depuis cinquante et un ans.

COMTE DE CHICOUTIMI-SAGUENAY

Les brefs sont émis pour une nouvelle élection législative dans la division électorale de Chicoutimi et Saguenay pour remplir la vacance crée par la mort de M. Saint-Hilaire.

Les brefs ont été adressés à M. Bossé, shérif de Chicoutimi ; la nomination des candidats est fixée au 8 juin et le scrutin au 18 juin.

On dit que M. Sévérin Dumais, notaire à Hébertville, a décidé de se mettre sur les rangs comme candidat du gouvernement.

La veille de la prorogation la chambre des Communes a voté $5,000 pour la nomination d'un juge qui résidera à Montréal.

L'hon. M. Laurier a accepté l'invitation à un pique-nique au lac Dufferin, après quoi il fera une tournée dans la province d'Ontario.

LE TRAITE DES PÊCHERIES

On mande de Washington que la proposition soumise au sénat par M. Riddleberger de discuter en séance publique le traité conclu avec l'Angleterre au sujet des pêcheries canadiennes a été rejetée par 28 voix contre 27, les deux partis s'étant rigoureusement divisés en deux camps opposés, à la seule exception du sénateur républicain Hale, qui a voté avec les démocrates. Il n'a point été fixé de date pour la discussion.

CONTESTATION D'ELECTIONS

Le jugement dans les causes de contestation des élections de Jacques-Cartier et de Verchères a été rendu hier matin.

Etaient présents les juges Johnson, Taschereau, Loranger et Gill.

La pétition contre l'élection de M. Boyer, (comté de Jacques-Cartier,) a été renvoyée.

Le juge Gill était dissident.

La pétition contre l'élection de M. Lussier, (comté de Verchères,) a été renvoyée.

Le juge Loranger était dissident.

Le service funèbre de Mlle Caron aura lieu demain matin à dix heures à la Basilique.

Le convoi partira rue St Louis, No 17, à neuf heures et demie pour la Basilique.

BANQUE NATIONALE

ORAGEUSE ASSEMBLÉE DES ACTIONNAIRES

Election des directeurs

Les explications de l'ex-gérant de la succursale à Montréal

L'assemblé convoquée pour l'élection des directeurs de la Banque Nationale pour l'anné courante, qui a eu lieu hier l'après-midi, a été nombreuse et intéressante quoique un peu orageuse.

Après la lecture du rapport des opérations de la banque pour l'année finissant le 30 avril, M. C. A. Vallée, ex-gérant de la succursale à Montréal, dit que ce qui se rapporte à sa sortie de la banque est inexact. Il n'a pas quitté la banque mais en a été chassé, brutalement mis à la porte.

M. Painchaud réplique que M. Vallée n'a pas été mis à la porte, mais qu'il a été régulièrement averti par lettre de sa démission. C'est si bien le cas, que son salaire lui a été payé en entier.

M. Vallée repete qu'il a été mis à la porte brutalement.

M. Lafrance commence alors à lire le rapport en anglais, mais on l'en dispense, et il soumet l'état des profits et pertes finissant le 30 avril 1888 et un état du fonds capital réduit au 30 avril. Voir le rapport officiel.

En proposant l'adoption du rapport, M. Thibaudeau dit que ce rapport parle lui-même. Il indique que les [illegible] sont bonnes et qu'une nouvelle ère de progrès s'ouvre pour la banque. Il espère que la discussion ne sera pas trop acrimonieuse. Tout le monde a intérêt à ce que cette institution soit prospère, les gros actionnaires comme les petits actionnaires.

M. Henry demande s'il y a réellement lieu d'espérer à de meilleures affaires d'ans l'avenir. Il doit y avoir quelque chose de défectueux dans l'administration.

M. le président déclare que les actionnaires ont donné leur plus grande attention aux affaires de la banque et qu'ils ont travaillé durant plusieurs mois comme des esclaves, des mercenaires.

M. le juge Chauveau s'élève fortement contre l'usage suivi dans le passé pour l'élection des directeurs. On arrivait à l'assemblée les poches bourrées de procurations, et on imposait de cette manière au bureau de l'administration des gens qui ne possédaient pas les capacités requises.

Il se plaint aussi amèrement de ce que les états des affaires de la banque n'ont pas été publiés 15 jours d'avance. Les actionnaires en avaient besoin pour examiner, étudier, comparer les états actuels avec ceux des années passées. Et disons le donc puisqu'il le faut, n'est-ce pas un fait reconnu, avéré, que depuis 10 ans on a soumis et publié dans la *Gazette Officielle* des états faux dans le but de tromper les actionnaires et le public ? Les actionnaires ont droit de tout connaître et ils vont prendre les moyens de se protéger.

L'hon. M. Thibaudeau dit qu'il n'est pas à sa connaissance que des états faux aient été publié.

M. Ls. Bilodeau déclare que pour sa part il n'a jamais voté avec procuration.

M. George Larue dit qu'il est bon pour les actionnaires d'être munis de procurations quand des employés nous arrivent après avoir soulevé Montréal et Québec pour s'emparer du contrôle de la banque. On aurait dû liquider en 1883, ou du moins si l'homme que nous prônons n'est pas élu, nous courons le risque de liquider avant longtemps.

Ces employés qui veulent tout mener trouvent les directeurs incommodes et leur font des grimaces. M. Painchaud est le plus en butte à ces attaques, mais on saura le conserver pour qu'il continue de veiller sur nos intérêts.

M. Henry dit au milieu du tumulte qu'il existe un *ring* qui veut tout accaparer.

M. C. A. Vallée se lève alors et se déclare heureux qu'on lui fournisse l'occasion de s'expliquer. Fidèle serviteur de la banque depuis 17 ans, il vient aujourd'hui rendre compte de sa conduite. Il a bien raison de se plaindre de la brutalité dont on a fait preuve à son égard.

Ici l'orateur est vivement interrompu. Il demande au président de lui accorder la protection à laquelle a droit le plus humble des actionnaires. Puis il continue.

M. Vallée dit qu'il est tenu de se justifier, pour ses amis, sa clientèle à Montréal, sa famille et pour lui-même. Puisqu'on a voulu me détruire, dit-il, qu'on me donne l'occasion de me réhabiliter en exposant le résultat de mon administration. La succursale de Montréal a toujours donné des profits, et le rapport du mois de novembre de l'année dernière ne nous a pas rendu justice. Ah ! si l'on perd aujourd'hui 40% sur le capital, ce n'est pas assurément la faute du bureau de Montréal, puisqu'il a toujours eu des surplus à son crédit.

D'après le rapport qui vient d'être soumis, il est dit que les profits nets pour l'année expirante sont de $85,000. Eh bien ! que le caissier dise quelle est la part fournie par la succursale de Montréal.

M. Lafrance dit que les profits se répartissent comme suit : Montréal, $34,701 ; Québec, $19,000 ; Ottawa, 19,000, et Sherbrooke, $11,700.

M. Vallée parle ensuite du travail qu'il a accompli pour mettre la succursale de Montréal dans l'état de prospérité où elle se trouve actuellement. Les débuts ont été difficiles et lents, mais aujourd'hui le montant des affaires est considérable. Il ne craint pas de proclamer que si ce résultat encourageant a été obtenu, c'est grâce à son énergie et à la confiance qu'il a su inspirer aux gens d'affaires, au commerce en général de Montréal. Il y a eu des pertes, il est vrai, mais en proportion moindre qu'ailleurs, et nonobstant ces pertes, on arrive avec des profits importants.

M. Vallée insiste pour qu'on soumette aux actionnaires la liste de ces pertes, afin qu'ils constatent ce qui en est. Il répète et il ne saurait trop appuyer là-dessus, la succursale de Montréal a été prospère sous son administration. Et après lui avoir fait consacrer toutes ses capacités, après lui avoir laissé dépenser l'héritage que lui a légué son père pour faire prospérer cette institution, on vient le jeter sur le pavé sans raison, sans la moindre explication. Il a toujours été heureux de rencontrer les directeurs et de leur soumettre ses travaux, parce qu'il a toujours accompli ses devoirs consciencieusement.

M. Pentland interrompant " Et à propos de cette affaire Labbé, n'avez-vous pas dit que les livres avaient été falsifiés ? "

M. Vallée répond qu'en effet les livres avait été falsifiés. Il avait fait remarquer à M. Painchaud lui-même en présence de M. l'inspecteur Méthot qu'il fallait une révision soignée des livres, au lieu de regarder s'il y avait des sous dans les tiroirs. Dans tous les cas, M. Painchaud a visité les comptes et les livres, et il en a fait rapport. La faute retombe donc encore plus sur M. Painchaud que sur moi.

M. Vallée dit qu'il a été en butte à la plus noire calomnie et qu'on a même tenté de lui arracher l'honneur. On a répété que c'était un club man, un joueur de cartes, etc. On a menti.

L'hon. M. Thibaudeau avoue que cela a été dit, mais il a toujours reconnu que ces accusations étaient malfondées. Il témoigne de l'honnêteté de M. Vallée et déclare qu'il a la plus grande confiance en lui, tellement qu'il pourrait lui confier des millions.

M. Vallée se demande alors pourquoi on l'a jeté à la porte avec autant de brutalité. On avait confiance en lui puisqu'on a parlé de le réengager, comme en fait foi une résolution passée par le bureau de direction. Et au même moment où le président et le caissier de la banque montaient à Montréal pour effectuer le réengagement, on a vu un des directeurs télégraphier au nouveau gérant M. Brunet de ne pas transiger avec ces messieurs. L'orateur en appelle à M. Painchaud. Ce dernier déclare qu'il a pu écrire ou télégraphier.

M. Vallée parle ensuite d'une résolution " monumentale " qui lui a été adressée lui ordonnant d'initier le nouveau gérant à toutes les choses d'administration, et cela durant 3 mois. On avait donc confiance en lui, on reconnaissait donc ses capacités.

Il termine en se demandant qui donnera le pain de sa famille quand on l'aura perdu de réputation. Il conseille aux actionnaires de réfléchir et de choisir de bons directeurs. On n'a pas besoin d'intrigants mais des hommes d'affaires capables de faire voir encore à la banque ses beaux jours.

M. George Larue demande ensuite si les directeurs s'attendent à retirer quelque chose des $600,000 qui composent l'item des dettes douteuses et mauvaises.

M. le président dit qu'on espère pouvoir retirer un bon montant. Quant aux bâtisses et propriétés de la banque, il dit quelles valent $74,000. Pour la propriété d'Ottawa seule, on a refusé $30,000 comptant.

Plusieurs actionnaires remarquent qu'il eut été mieux de vendre puisqu'on trouvait un si bon prix ; les actionnaires auraient reçu un meilleur dividende.

M. George Larue est d'opinion que si l'on soignait les affaires de la banque comme un particulier soigne ses affaires propres on constaterait infailliblement un changement pour le mieux.

M. le juge Chauveau demande si le petit dividende qui vient d'être payé a été pris sur les profits ou sur le capital.

M. Thibaudeau répond sur les profits.

M. Vallée : sur les profits fournis par la succursale de Montréal.

Il fut ensuite question du traitement que les directeurs veulent se voter.

M. Thibaudeau déclara que les principaux directeurs abandonneront leur charge si leur temps et leur peine ne sont pas rémunérés.

Plusieurs actionnaires s'élèvent fortement contre cela, en disant qu'ils ont été trop éprouvés pour payer les services de personnes qui sont peut-être la cause de l'état actuel des affaires de la banque. Le capital a été reduit, qu'on réduise tout le monde.

L'hon. M. Thibaudeau ajoute quelques remarques de sympathie pour les employés de la banque. Il regrette ce qui s'est passé il y a quelque temps ; il promet que rien de tel n'arrivera dans l'avenir, et qu'il n'y aura pas de destitution. Quant à M. Vallée, gérant de la succursale à Montréal, il a fallu céder aux circonstances. On se rappelle qu'il s'est formé un grand comité qui contrôlait la banque, que c'était le *power behind the throne*.

L'hon. M. Chauveau s'élève fortement contre la démission de M. Vallée qui a été victime d'arbitraires intrigants.

Comme on allait procéder à l'élection des directeurs, M. le notaire V. W. Larue lut un protet signé de M. le juge Chauveau. C'était une protestation contre les votes *in trust* de M. le chevalier O. Robitaille, de l'hon. M. Thibaudeau et de certaines corporations religieuses.

Il va sans dire que ce protet a donné lieu à une jolie scène. L'avocat de la banque fut appelé et il eut de la besogne.

Le vote a duré plus d'une heure : c'était une bousculade complète. Cette scène permit à un jeune conseiller législatif de faire rire l'assistance en disant : " On se croirait au conseil législatif ! "

Le Dr O. Robitaille voulait absolument voter au nom de la caisse d'Economie mais le président refusa d'assumer la responsabilité de ce vote. Après bien des tribulations, le Dr dut céder.

Le dépouillement du scrutin dura jusqu'à sept heures. Un nouveau directeur fut élu, M. Aug. Gaboury.

Contrairement aux prévisions d'un grand nombre, M. Painchaud a été réélu par une faible majorité : 189, sur M. B. Verret.

Les autres directeurs ont été réélus avec des majorités considérables.

Parlement Provincial

Chambre des Députés

23 mai, 1888.

L'Orateur prend le fauteuil à 3½ h. p. m.

PRÉSENTATION DE BILLS

M. DAVID.—Acte pour pourvoir à la subsistance des femmes abandonnées par leurs maris.

M. DAVID.—Acte amendant l'acte pour assurer le paiement au constructeur et à l'ouvrier.

LE DR. GROSBOIS, député de Shefford, est ensuite présenté à la chambre par l'hon. Gagnon et M. Robidoux.

LA CONFÉRENCE INTERPROVINCIALE

M. L. O. DAVID.—L'idée de la conférence interprovinciale est une idée nationale et plusieurs organes du parti conservateur—notamment le *Canadien* et le *Monde*—l'ont compris ainsi. (Il cite à ce sujet le *Canadien* du 26 mars 1884). On déclarait alors que la constitution avait besoin d'être amendée, qu'une conférence était nécessaire. Il aborde la question du désaveu et approuve les délégués de la conférence d'avoir voulu mettre le droit de désaveu à l'abri des passions et des préjugés politiques. Les autorités fédérales epousant invariablement les querelles de parti, l'on ne peut pas en attendre l'impartialité nécessaire. La destitution de M. Letellier de St-Just—qui est une faute, un crime politique au point de vue de la sauvegarde de nos institutions—est une preuve que l'esprit de parti préside toujours aux actions du pouvoir central.

Ici, les chambres hautes n'ont pas autant de raisons d'être qu'en Angleterre. La chambre des lords représente de grands intérêts, mais le Sénat et le Conseil législatif canadiens, tel que composé, ne représentent rien du tout ou s'ils représentent quelque chose c'est l'esprit du gouvernement qui a nommé leurs titulaires. A notre époque, tout le rôle des chambres hautes devraient consister à surveiller, à aider la législation, mais jamais à venir se mettre en conflit avec la chambre basse et à mettre en péril l'existence des ministères.

Le député du comté de Québec a dit que l'agitation faite avec l'affaire Riel était une agitation malsaine. Je repondrai catégoriquement que jamais agitation fut plus saine, plus respectable, plus patriotique. Une agitation faite dans le but d'implorer la pitié, la justice en faveur d'un homme ne saurait être malsaine.

L'HON. BLANCHET.—La conférence ayant été entreprise par un seul parti, nos adversaires ne doivent point s'étonner si nous la critiquons et la combattons. Quelle différence avec la conférence de 1864. Ici ce n'est plus un parti mais ce sont tous les partis qui prennent part au grand travail d'élaboration de la constitution. Aussi l'œuvre de 1864 ne se ressent-elle point comme celle-ci des considérations mesquines de parti. D'ailleurs, qu'a-t-on fait dans cette conférence de 1887 ? L'on a exhumé toutes les objections soulevées à la première conférence, tous les arguments que les pères de la Confédération, après examen, jugèrent sans valeur.

SÉANCE DU SOIR

M. BLANCHET reprend le débat sur les résolutions de la conférence interprovinciale et démontre que M. Blake a fait désavouer plus de lois que Sir John Macdonald. Lorsque M. Blake faisait désavouer autant de lois, on ne voyait pas les conservateurs parcourir les hustings et crier sur tous les toits que le gouvernement fédéral empiétait sur les droits des provinces, que notre constitution était en danger et qu'on devait lui enlever le pouvoir du désaveu.

La province de Québec a obtenu plus de $8,000,000 depuis la confédération. Cependant, malgré cette libéralité à notre égard, il est tout probable que le pouvoir central devra se rendre à la demande générale d'accorder un [illegible] aux provinces basé sur un [illegible] autre que celui que nous avons aujourd'hui.

Le but des auteurs de la confédération a été de faire disparaître les barrières douanières entre les provinces en confiant le revenu provenant des douanes au pouvoir central. La législation est alors uniforme. Mais en voulant donner ce pouvoir aux provinces, on s'expose à de grandes difficultés. En effet, les législatures pourraient bien passer des lois tout à fait différentes les unes des autres. Alors l'entente entre les provinces deviendrait impossible, et du reste la législation sur le commerce appartient au gouvernement fédéral. Le même raisonnement peut s'appliquer aux chemins de fer.

M. ROBIDOUX.—La première question qui s'offre à nous est celle-ci : Avons-nous un gouvernement monarchique ou un gouvernement démocratique. Dans notre pays, le gouvernement est essentiellement démocratique, parce qu'il est la création du peuple. Nos adversaires sont en faveur de la monarchie, et nous, nous favorisons les principes démocratiques. Sir John Macdonald a toujours travaillé à dépouiller les provinces de leurs droits, pour donner suite à ses principes monarchiques. Il nous a enlevé le contrôle de nos voies ferrées ; il a voulu nous enlever le pouvoir de législater sur les licences. S'il agit ainsi, c'est pour arriver à la réalisation de son rêve choyé : l'union législative. En dépouillant les provinces de leurs droits les unes après les autres, l'union législative se trouvera effectuée.

Partant de ce principe que les conservateurs sont imbus de principes de monarchie, n'est-il pas dangereux de leur laisser le pouvoir du désaveu ? Oui, parce qu'ils abuseront de ce pouvoir pour arriver à leurs fins.

Le député de Chateauguay parle ensuite de la constitutionnalité des lois et du sénat. Il se prononce ensuite contre l'utilité et le maintien du Conseil législatif. Cette Chambre a coûté $1,000,000 à la province de Québec, et quel bien a-t-elle fait ? Rien. Aucun grand projet, aucune grande mesure n'est sortie de cette chambre. On dépense $50,000 par année inutilement.

M. DESJARDINS.—Nous avons aujourd'hui à juger du résultat de la conférence. Pour cela, nous devons voir comment elle était composée et ce qu'elle a fait. Dans sa composition on aurait dû éviter toute idée politique ; on aurait dû la composer d'hommes politiques de toutes les provinces, libéraux et conservateurs, de quinze ou vingt représentants du pouvoir central et d'hommes distingués qui ont joué un grand rôle dans nos événements politiques ; tous ces hommes appartenant aux deux partis politiques. La conférence étant composée de vingt-et-un libéraux, les autorités fédérales ne pouvaient accepter d'en faire partie ; car elles étaient certaines d'avance que toutes leurs propositions seraient rejetées, parce qu'elles se seraient trouvées en face d'adversaires.

Le député de Montmorency parle ensuite de l'œuvre de la conférence, et signale les principaux points des résolutions, entre autres la question du désaveu. En transportant le droit du désaveu à Londres, on ne ferait qu'enlever la responsabilité des ministres de leurs avis de désavouer telle ou telle loi.

Le premier ministre a manifesté le désir de voir arriver bientôt l'indépendance de son pays. Alors il faudrait que le droit du désaveu revint à Ottawa. Pourquoi donc déménager pour si peu de temps, puisque d'après les prévisions de nos adversaires politiques ce changement doit se faire prochainement ?

Il est opposé au principe du Sénat électif, et il en donne les raisons. La seule lacune qu'il y a dans la constitution du Sénat, c'est qu'on n'ait pas donné au gouverneur-général le pouvoir de nommer un nombre quelconque de sénateurs pour décider dans un conflit entre les deux chambres. En demandant de changer la constitution du sénat, nous empiétons sur les droits du parlement fédéral, et nous violons la liberté de l'électeur. Cette question ne nous regarde bas ; nous entrons sur le terrain fédéral et c'est un empiètement. Pourtant, nos adversaires sont très chatouilleux sous le rapport des empiètements.

Quant aux chemins de fer qui traversent les différentes provinces, la législation concernant ces voies ferrées appartient au gouvernement fédéral, parce que cette législation a rapport à l'intérêt général, et l'intérêt public doit passer avant l'intérêt des provinces.

Quant aux listes électorales, il a été prouvé en cette chambre que le gouvernement fédéral a le droit de préparer ces listes.

Le député de Montmorency termine en parlant du subside fédéral, suivant les principes qu'il a émis en 1883 en cette chambre.

La séance est levée.

L'ELEVAGE DES CHEVAUX DANS LA PROVINCE DE QUEBEC

Lors de l'exposition provinciale, tenue à Québec en septembre dernier, des milliers de personnes accourues des différentes villes du Canada et des Etats-Unis ont pu admirer le nombre, la variété et l'allure superbe des chevaux admis au concours.

Certes, ce spectacle était magnifique et prouvait au public l'utilité qu'il va de s'appliquer à l'élévage des chevaux et à l'amélioration des races.

S'il est un point qui mérite toute notre attention, c'est bien celui-là. En effet, l'élevage des chevaux est d'une importance majeure pour notre province, et c'est bien ce que nous allons essayer de prouver.

Lorsque nous voyons en d'autres pays tant d'hommes sérieux, soit dans les villes, soit dans les campagnes, se livrer avec tant d'ardeur à cette amélioration et en obtenir de si beaux résultats, ne serait-il pas regrettable que les canadiens n'eussent à opposer à ces sujets améliorés que des rosses sans force et sans vigueur ! Nous l'admettons, nous avons ici des chevaux de race vraiment supérieurs mais ils sont rares, malheureusement trop rares, si nous considérons la facilité dont nous jouissons pour les élever.

Pourquoi ne ferions-nous pas tous nos efforts pour rivaliser avec les autres pays ? Pourquoi nous laisserions-nous dire plus longtemps que nous sommes arriérés pour tout ?

Le grand nombre de chevaux que nos voisins les américains viennent chaque année acheter chez nous n'est-il pas une preuve irrécusable que le commerce est une source importante de profits pour notre province ? Certes, personne ne peut le nier, il se fait dans cette ligne un commerce assez considérable, mais que serait-il si nous savions bien comprendre l'utilité de l'amélioration de la race chevaline ? Jusqu'ici nos chevaux n'ont obtenu que des prix insignifiants. Il est cependant certain que nous en verrions bientôt doubler et tripler la valeur si nous savions en améliorer la race.

Si l'élevage des bêtes à cornes est rémunératif, celui des chevaux l'est bien davantage. Il est vrai que le cheval exige plus de soins, mais il ne coûte pas plus pour sa nourriture ; l'expérience prouve qu'un bœuf de quatre ans coûte plus sous ce rapport qu'un cheval du même âge, et celui ci cependant vaut trois ou quatre fois plus dans les cas ordinaires. Il arrive quelquefois qu'il vaut dix fois plus.

Si chaque particulier peut profiter des avantages pécuniaires de l'élevage des chevaux, la province en général peut aussi en retirer d'immenses profits. Supposons en effet un étranger qui arrive à Québec pendant une exposition. Il est clair que les sections où sont les animaux l'intéresseront beaucoup, qu'il soit cultivateur ou non. Il jugera d'après la valeur des animaux, et surtout des chevaux, quelles sont les ressources que le pays met à la disposition de ceux qui l'habitent. Il tirera des conclusions touchant la valeur de nos terres, la qualité de nos fourrages et les avantages qu'on peut avoir à habiter notre province. Qui sait si l'impression qu'il rapportera chez lui ne sera pas propre à diriger vers nous un courant d'émigration dont nous profiterions beaucoup ? Car enfin le Canada et surtout la province de Québec, sont reconnus comme des contrées peuplées de cultivateurs.

Donc secouons notre indifférence ; imitons l'exemple qui nous est donné par certains citoyens entreprenants et dont l'expérience nous sert de guide. Parmi ces hommes, hélas ! trop rares, il faut citer en première ligne Monsieur George Roy dont le mérite a été publiquement proclamé aux expositions provinciales.

M. George Roy, dont la réputation n'est plus à faire, tient en ce moment à Beaumont un haras où tous les connaisseurs se donnent rendez-vous. C'est que Mr. Roy n'a rien négligé pour mettre à la disposition du public des chevaux de première classe.

Qu'il nous suffise de nommer le fameux " EDOUARD HANLAN, " qui a à son crédit sept premiers prix, obtenus aux différentes expositions de l'automne dernier. Citons aussi le " ALLAN BOY, " 1er prix de l'exposition de Bellechasse.

Nos lecteurs trouveront dans une autre colonne de notre journal, la généalogie *Pedigree* de ces deux étalons de race supérieures. Ils verront que nous n'avons n'avons rien exagéré en plaçant le haras de Monsieur George Roy en tête de tous les autres de ce genre à Québec. Pour s'en convaincre il suffirait de faire une visite à Beaumont, nous promettons à nos lecteurs qu'ils en reviendront satisfaits.

Avis aux dames et aux bambins

600 petits habillements pour enfants viennent d'être reçus, les patrons sont des plus nouveaux et les couleurs sont très assorties. Spécialité d'habits de première communion.

AUX MESSIEURS

Le plus grand assortiment en habillements de tous genres depuis $4. Spécialité d'habits français en serge noire.

Qu'on oublie pas les cadeaux auxquels donne droit l'achat d'un habillement consistant en chaines, pipes, horloges, mouchoirs en soie et montres.

Au GRAND UNION CLOTHING Co.
124 rue St-Joseph.
(En face de la Maison Blanche.)

TELEPHONE 388

ENCORE DU NOUVEAU

LE MAGASIN
Du Louvre,
4 RUE ST-JEAN.

Vient de recevoir par le S. S. "Sarnia"

38 patrons de robes en boite

AUSSI

Le plus grand choix de Parasols et Entoucas de 25 à $7.50

200 douz. gants kid français,

25 pièces dentelles noires et couleur, 45 pcs largeur.

Demandez nos gants 4 boutons pour 65c.

Demandez nos gants pure soie pour 25c.

Demandez nos gants brodés 4 boutons pour 83c.

SPECIALITE

DEPARTEMENT
POUR
MESSIEURS

Tweeds pour habillements,
Tweeds pour pantalons,
Serges, draps, venitier noir et couleur.
Chemises camisoles,
Caleçons, collets, cravates,
Chapeaux et gants.

Des TAILLEURS d'expérience exécutent toutes commandes dans les derniers goûts.

UNE GRANDE VARIÉTÉ
DE
Valises et porte-manteaux

COTÉ & FAGUY
PROPRIETAIRES

Fluide de Bœuf Concentré
DE LAWSON.

LE MEILLEUR EXTRAIT DE BŒUF pour les Enfants et les Invalides. Recommandé par la Faculté.

On certifie qu'il contient plus de qualités nutritives qu'aucun autre Extrait de Bœuf sur le marché.

En vente par tous les Pharmaciens et les Marchands d'Epiceries de première classe.

PRÉPARÉ PAR LA
"HYGIENIC FOOD COMPANY,"
De TORONTO.

4 novembre 1887.—

ECONOMIE

Vous économiserez votre temps et votre argent en visitant la

MAISON POPULAIRE
DE
VILLENEUVE & FRERE
RUE ST. VALIER ST. SAUVEUR

Pour habillements de vos enfants pour la PREMIERE COMMUNION. *Département pour Garçons*, Drap, Serge, Chapeaux, etc. *Département pour Filles*, Cachemire blanc, Soie, Mousseline, Lawn, Manthe, Rubans à ceinturon,

BAS GANT ETC.,

Il est bon de remarquer que nos valeurs de Serge sont de qualité supérieures que les prix sont les plus bas du marché. Nous offrons une Serge tout laine à 60c Nos prix de 1.50 1.75 2.00 sont au delà de vos espérances, on reçoit aujourd'hui : caisses imitation de toile et 2 caisses de Coupons Coton Jaune.

28 avril 1888—n. o.

JOB ! JOB ! JOB !

PARASOLS ! PARASOLS ! PARASOLS !
38C. 38C. 38C.

GANTS KID 4 BOUTONS 45c.
GANTS KID 4 BOUTONS 45c.
GANTS KID 4 BOUTONS 45c.

CHEMISES BLANCHES POUR HOMMES 35c.
CHEMISES BLANCHES POUR HOMMES 35c.
CHEMISES BLANCHES POUR HOMMES 35

INDIENNES 5c. CACHEMIRE NOIR 10c.
IMDIENNES 5c. CACHEMIRE NOIR 10c.
INDIENNES 5c. CACHEMIRE NOIR 10c

Tanguay & Lepinay
218, RUE ST-JEAN

TAPIS PRELARTS TAPIS

A ceux qui veulent avoir un bon et beau TAPIS à bon marché demandez à voir

Nos tapis Tapestry à 25c la vg.
Nos tapis de Bruxelles à 75c la vg.
Nos prelarts à 16c la vg.

ETOFFES A ROBES, ETOFFE A MANTEAUX, ETOFFES NOIRES DE DEUIL, SOIES NOIRES ET DE COULEURS, SOIES A GARNITURES, CHAPEAUX DE PAILLE, PLUMES, RUBANS, Etc., TWEEDS ET SERGES, CHAPEAUX DE FEUTRE ET EN SATIN, HARDES FAITES, HABILLEMENTS, JERSEYS POUR ENFANTS, Etc., Etc., Etc.

JOB

Chemises de couleur valant $1.00 pour 46c., Etoffes à valant 10c pour 4c., 700 Jerseys valant $2.50 pour $1.00

—AUSSI—

Un grant lot de RUBANS pour la MOITIÉ du PRIX

ROBITAILLE & SAVARD
Coin des rues Saint-Joseph et de la Couronne
ST-ROCH, QUÉBEC

27 mars 1888.

RESERVEZ VOS COMMANDES
A LA MAISON
A. B. DUPUIS

Pour Biscuits, Sucreries, Chocolats, &

Qui est la seule de ce genre, ayant un assortiment aussi complet, et dont l'[illegible]TATION et les NOUVEAUTES sont de beaucoup plus considérables que les [illegible] précédentes.

LES ACHETEURS TROUVERONT

De grands avantages surtout pour les prix qui SONT EXCESSIVEMENT [illegible]

LE PRIVILEGE D'UNE VISITE EST SOLLICITE

CIGARES, CIGARES, CIGARES
MANUFACTURÉS EXPRESSEMENT

Pour la Maison A. B. DUPUIS et beaucoup d'autres nouvelles marques à très bas prix.

Seul agent pour les "Impérial Cough Drops" sans pareil pour rhume, maux de gorge, extinction de voix, etc, etc.

EN GROS SEULEMENT.

57—RUE ST-PAUL—57

56, PAR TELEPHONE.

NOUVELLE GALERIE PHOTOGRAPHIQUE

COULOMBE FRERES

115, RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH
(ANCIENNE GALERIE DE Mme. GASTONGUAY)

Les soussignés ont l'honneur de solliciter les bienveillantes faveurs du public pour l'établissement qu'ils viennent de fonder à l'ancienne galerie photographique de Mme GASTONGUAY, 115, rue St-Joseph.

On exécutera à leur atelier avec tout l'art possible :

Portraits de toute grandeur, depuis le Bijou jusqu'au Naturel, Portrait agrandis, et travaillé à l'encre de Chine et colorés de toute sorte sur cartes, etc., etc.

COULOMBE & FRÈRES
115, RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH, QUEBEC.

28 avril 1888—1m.

POUR LES FETES

Les boissons par excellence pour les Fêtes

SONT LES

Celebres Biere et Porter Labatt de London.

Les plus hautes autorités médicales du Canada en recommandent l'usage comme étant un breuvage des plus fortifiants et favorable à la santé comme stimulant et tonique.

POUR LES FÊTES Faites usage de la celebre BIERE et PORTER LABATT de London et n'en prenez pas d'autre en substitution.

N. Y. MONTREUIL,
SEUL AGENT A QUÉBEC.
179 RUE ST-PAUL, QUÉBEC.

Le Véritable ONGUENT CANET-GIRARD est un remède souverain pour la guérison de toutes les *Plaies, Panaris, Furoncles, Anthrax, Blessures* de toute espèce.

Ce Topique excellent a une efficacité incomparable pour la guérison des Tumeurs, Excroissances de chair, Abcès et Gangrène.

EXIGER SUR CHAQUE ROULEAU LA SIGNATURE CI-CONTRE

Dépôt général à PARIS, [illegible] — A Montréal Laviolette & Nelson

A LOUER

Le magnifique logement No. 2... rue Couillard, ci-devant occupé par feu M. ... E. DESILETS. Ce logement a été pointuré et tapissé dernièrement et possède toutes les améliorations modernes. Visible de 10 à 12 heures et de 3 à 5 heures tous les jours.

19 avril 1888—n.-c.

MAGNIFIQUE MAGASIN A LOUER, **No. 206, rue St-Jean,** en dehors des portes ; à des conditions très faciles. Possession immédiate. S'adresser à

Dr. ED. MORIN & CIE.
314, rue St-Jean ou
3234, rue St-Pierre.

8 avril 1888.

Nouvelle Librairie

FORGUES & WISEMAN

134, RUE ST-JOSEPH,

ST-ROCH

FOURNITURES DE FABRIQUE—Apprets pour fleurs. Tous les classiques des freres des écoles chrétiennes et généralement tous les classiques en usage dans les écoles. Presse à copier. Articles de Bureau, etc., etc.

Spécialités de Bouquets d'eglises et d'apprets pour fleurs. 5 mai 1888—1m.

La United States Life Ins. Co.

NEW-YORK

(ORGANISEE EN 1850.)

Dépôts au Canada $100,000

Cette Cie émet seule la police incontestable, pour toutes causes. Elle a un capital payé comme garantie pour la protection additionnelle de ses porteurs de polices ; les profits complets sont pour les assurés.

ARTHUR P. FRECRET,
Gérant pour Quebec,
Bureau chez A. E. VALLERAND,
Téléphone No. 1452. 67, rue Dalhousie,

ou tout paiement devront être fait.

1er Mai 1888—c.

CHEZ YOUNG

91, 93, 95, Rue du PONT

Departement de coutellerie

J'ai reçu le seul diplome dans cette ligne à la dernière exposition.

SPECIALITE DE RASOIRS BREVETES

Mes Rasoirs de $1.00 et $1.50 portent mon nom et se vendent avec garantie de trente jours d'essai.

S'ils ne sont pas au gout de l'acheteur il est à même de le changer jusqu'à ce qu'il soit satisfait.

Le Département des Peintures

EST MAINTENANT COMPLET

J'ai en mains tout ce qui concerne cette branche.

Vous êtes invités à inspecter les marchandises et demander les prix.

28 avril 1888—1m.

Première Communion

Nous venons de recevoir un magnifique assortiment d'articles pour Première Communion, tels que chapelets nacre, grenat, etc., piontes en argent ; magnifiques images de l'etaille coloriées et non coloriées : Images petites filles et garçons habillés ; un tres beau choix de livres de prieres, reliure chagrin, cuir de Russie, ivoire, etc. ; magnifiques cadres et médaillons, tres riches, à etre donnés en souvenir, etc, etc.

A VENDRE A LA

Librairie F. X. Garant & Cie.,

Nos. 6 et 8, rue St-Jean, H.-V.

19 mai 1888.

Toile a vendre au rabais

1000 Verges de toile blanche achetè de la manufacture Belge I. Van Emden que je puis vendre la moitié du prix quelle me coûte a la manufacture.

Avis est donné aux personnes qui en ont déjà acheté. Ceux qui voudront s'en convaincre pourront s'adresser à

IGN. BILODEAU.
87, rue Richelieu.
5 mai 1m. Faubourg St-Jean, Quebec

VOITURES D'ENFANTS

UN

ASSORTIMENT COMPLET

Patrons Nouveaux

PRIX CONVENABLES

Ces voitures sont de huits différents patrons bien choisis, solidement faites.

A. E. VALLERAND

67, RUE DALHOUSIE

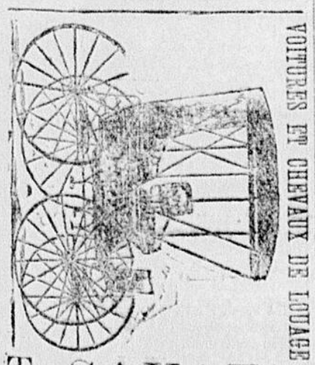

VOITURES ET CHEVAUX DE LOUAGE

T. SAVARD

HOTELLIER

Coin des Rues St-OURS et St-VALIER

ST-SAUVEUR.

Tient constamment à la disposition des promeneurs, à des prix des plus raisonnables, des voitures de toutes sortes aussi elegantes que confortables, à deux ou plusieurs personnes, et pouvant être attelées à un ou plusieurs chevaux. Les chevaux sont choisis.

AUSSI :—Voitures, chevaux, harnais, etc., à vendre à bonnes conditions.

2 mai 1888—1m.

EUROPEAN BAZAAR.

CEUX A QUI NOUS PATRONISENT

M. A. R. SEIFERT, étant sur le point de revenir d'Europe, nous avertissons nos habitues que tous les ordres qu'ils pourraient donner pour faire venir a commission des marchandises supérieures et de première qualité seront, comme par le passé, fidèlement executés.

Nous achetons en Angleterre, en France, en Belgique, en Allemagne et en Autriche, de sorte que tout article imaginable demandé pourra être acheté dans le pays même ou il se fabrique et expédié avec nos propres marchandises.

G. SEIFERT,

BAZAR EUROPÉEN

34, Rue de la Fabrique, 34.

SECONDE EDITION

L'EMIGRATION ITALIENNE

On mande de Rome que la direction générale de la statistique vient de publier un tableau de l'émigration italienne à l'étranger en 1887.

Ce qui frappe tout d'abord dans ce document, c'est l'augmentation considérable d'émigrants qui s'est produite en 1887.

Le nombre des émigrants proprement dits a atteint le chiffre de 127,748, tandis qu'en 1886 il n'était que de 85,855 et en 1875 de 19,756.

Le nombre des émigrants temporaires s'est élevé en 1887, à 87,917 ; l'année précédente il n'avait été que de 82,474.

LA BRIGADE DU FEU

Une visite des stations.

Sur l'invitation de M. le président du comité du feu, nous avons visité hier, en compagnie de M. le maire Langelier du chef de la brigade et de plusieurs membres du comité, les six stations de la brigade du feu de notre ville.

Toutes les stations sont tenues dans un état de propreté admirable, et toutes sont confortables, à l'exception des Nos. 5 et 6, situées dans les rues Sault-au-Matelot et Champlain. Au Palais, à la station No. 4, il faudrait une allonge pour loger convenablement la voiture à échelle. Quant aux pompes et aux voitures, il est difficile de trouver mieux ; le département du feu est muni de plus de 10,000 pieds de boyaux. Nous pouvons donc affirmer que la brigade du feu de Québec est la mieux organisée de la puissance et peut même rivaliser avec celle des plus grandes villes des Etats-Unis ; rien n'y manque.

Pour donner une idée de l'organisation de notre brigade, nous donnerons une courte description de chaque station.

Station No. 1—Cette station comprend l'échelle Langevin, surnommée *La Québecquoise* ; la pompe Langelier, pouvant fournir 350 gallons d'eau à la minute et pesant 4,000 livres ; un dévidoir, une voiture babcok ; 6 chevaux et 12 hommes.

Station No. 2—5 dévidoirs, une voiture à échelle, 2 chevaux et 6 hommes.

Station No. 3—2 dévidoirs ; une pompe à dégeler les hydrants, 1 cheval et 4 hommes.

Station No. 4—1 dévidoir ; une voiture à échelle ; la pompe à incendie P. Johnson, pouvant fournir 350 gallons d'eau à la minute ; 3 chevaux et 6 hommes.

Station No. 5—2 dévidoirs ; 1 cheval et 4 hommes.

Station No 6. 1 dévidoir ; 1 cheval et 4 hommes.

Ainsi, comme on peut le voir, notre brigade est parfaitement organisée. Il y aurait cependant deux améliorations importantes à effectuer : la première serait de changer le système d'éclairage au pétrole en celui de l'éclairage à l'électricité. Lorsque les hommes sont appelés sur le théatre d'un incendie, les stations restent sans gardien, une lampe peut faire explosion et mettre le feu. Avec l'électricité, on n'aura pas ce danger à redouter, et l'augmentation des dépenses sera peu considérable. La seconde amélioration consisterait à chauffer les stations avec du charbon au lieu d'avoir recours au bois comme à présent. Le chauffage au charbon coûterait $200 et plus de moins par année ; et puis le feu se conserve plus longtemps avec le charbon qu'avec le bois, ce qui est important pour les pompiers quand ils passent plusieurs heures en hiver à travailler au dehors.

Aujourd hui toutes les stations sont reliées par le téléphone. C'est une sage précaution, mais on devrait faire plus dans l'intérêt du public. On devrait mettre la brigade du feu en communication avec tous les citoyens qui possèdent le téléphone dans leurs maisons, leurs bureaux et leurs magasins. Lorsqu'un incendie éclatera, au lieu de courir à une boîte d'alarme—ce qui prend souvent un temps considérable—on téléphonera aussitôt à la station la plus proche, et les pompiers accourront aussitôt. On comprend tout de suite toute l'utilité d'une communication téléphonique générale. Il suffit d'exposer la chose, il nous semble, pour qu'on la réalise sans plus tarder.

Nous avons visité aussi les bureaux du télégraphe d'alarme. Ce département est très bien tenu et renferme toutes les machines les plus perfectionnées. De sorte que notre département du feu, une fois que les stations Nos. 5 et 6 seront reconstruites, n'aura rien à envier aux autres villes du continent américain.

LE PARLEMENT FRANÇAIS

La chambre commence à voter des lois utiles. Un échec de M. de Freycinet. Le sénat amende son projet de loi militaire.

Paris, 24.—A la période de surrexcitation qui a précédé et suivi l'élection du général Boulanger dans le département du Nord, a succédé une période de calme presque complet. Toute l'agitation qui s'est produite à Paris ces temps derniers aura eu au moins un heureux effet, celui de stimuler les deux chambres et de les engager à se mettre sérieusement au travail.

Après une discussion longue et minutieuse, la chambre des députés a voté à l'unanimité de 520 votants, la loi sur les accidents dont les ouvriers peuvent être victimes pendant leur travail dans les ateliers, chantiers, usines, manufactures, etc. M. Floquet, ministre de l'intérieur et président du conseil, a dit en parlant de cette loi que c'était là une mesure excellente empruntée à l'Allemagne où elle est appliquée depuis quelque temps déja.

Au sénat, on ne reste pas inactif non plus et la discussion du projet de loi sur l'armée est bien avancée. Dans la séance d'hier M. de Freycinet, ministre de la guerre, a essuyé un échec assez sérieux. Malgré l'opposition du ministre de la guerre, le sénat avait adopté, la semaine dernière, le principe de l'exemption du service militaire en faveur des séminaristes ; hier, il a voté à une forte majorité un amendement au projet de loi disant que les jeunes gens se destinant au professorat et les séminaristes ne devront faire qu'une année de service militaire au lieu de trois.

La presse française s'est fort émue du ton agressif qu'ont pris depuis quelques jours les journaux officieux allemands ; les feuilles à la solde de M. de Bismark ne se cachent pas pour faire pressentir que de nouvelles et sérieuses entraves seront prochainement apportées par les autorités allemandes aux rapports entre la France et l'Alsace-Lorraine.

Nouvelles des cantons de l'Est

Cookshire.—On a récemment découvert, dans un cimetière du voisinage, un cadavre complètement pétrifié.

Kingsey Falls.—Un jeune homme, âgé de 17 ans, de Kingsey Falls, s'est fait prendre la main gauche par une roue d'engrenage et s'est fait écraser la main d'une façon horrible. Il travaillait dans une manufacture de papier.

Arthabaskaville.—On dit qu'une compagnie est en négociation avec la corporation des Frères du Sacré-Cœur pour acheter l'aqueduc de notre village. La dite compagnie se proposerait de prolonger l'aqueduc jusqu'à la station Victoriaville.

Richmond.—On écrit au *Guardian* qu'une jeune fille a été engagée comme institutrice à Melbourne sur la foi d'un diplôme accordé à l'une de ses parentes, et que son père a trempé dans cette fraude.

Magog.—Il parait que le C. P. R., doit prendre possession du Waterloo-Magog à la fin du présent mois et qu'après cette date le *Central Vermont* ne fera plus le service des trains jusqu'a Waterloo.

Capelton.—Le dimanche 13 du courant Joseph Tardif, 10 ans, a eu trois doigts mutilés par une cartouche qui lui a fait explosion dans la main. Le jeune imprudent s'amusait à frapper dessus avec une pierre d'une main tandis qu'il la retenait entre ses doigts de l'autre. On devine le reste. Heureusement l'amputation ne sera point nécessaire. Toutefois le malade s'en sentira pendant assez longtemps. Il dit qu'il ne le fera plus !

Une vie de tortures est souvent endurée par les victimes du rhumatisme. Leurs souffrances peuvent, cependant être promptement soulagées et le mal déraciné para l'Huile Electrique du Dr. Thomas qui est de plus, un remède prompt et complet pour la névralgie, le mal de reins, les bobos, les engelures, les cors, les mamelons garcés, les inflamations de poitrine, les maladies du foie, et toutes les affections des organes respiratoires.

Que dois-je faire ?

Les symptômes des accès de bile sont malheureusement trop bien connus. Ils diffèrent quelque peu entre différents individus. Un homme bilieux déjeune rarement bien le matin. Trop fréquemment, hélas, il a le matin, un excellent appétit pour tout ce qui est liquide, mais n'en a pas pour les solides. Sa langue est rarement bonne ; si elle n'est pas blanche et chargée, elle est rude en tous les cas.

Le système digestif est tout à fait dérangé et la diarrhée ou la constipation peuvent en être les symptômes, se présentant l'une et l'autre alternativement.

Il y a souvent des hémorrhoïdes et même pertes de sang. Il peut y avoir quelque fois des étourdissements, souvent des maux de tête ; le malade peut aussi ressentir un sentiment de chaleur ou un accès de sensibilité dans le creux de l'estomac. Pour corriger tout cela, sinon pour guérir completement, demandez le *Green's Auguste Flower*. Il ne coute qu'une bagatelle et des milliers de personnes pourront vous attester son efficacité.

Ça prend comme le feu

Des milliers de personnes proclament dans toutes les parties du monde que la poudre à pâte Crême de Tartre Impériale est supérieure à tout autre article du genre. Elle est en vente chez tous les épiciers.

Oh ! le progrès !

La science des herbes et des racines a fait des progrès étonnants, depuis quelques années. Parmi tous ceux qui se sont livrés à cet étude, nul ne les a si bien approfondies que J. E. P. Racicot, le célèbre harboriste de notre siecle. C'est que la combinaison de diverses plantes rares que J. E. P. Racicot sait faire parvient à guérir toutes les maladies même celles réputées incurables par le meilleur médecin.

J. E. P. Racicot a non-seulement le talent de guérir les maladies, mais chose remarquable, il le fait à très-bon marché, c'est pourquoi, on se rend en foule de toutes les parties du Canada et des Etats-Unis, au No 25 Rue St. Joseph Québec. Au prix qu'il charge pour ses remèdes, les bourses les moins garnies peuvent se les procurers, ce qui est encore un autre progrès sur les temps anciens, quand il fallait payer des sommes fabuleuses pour obtenir la guérison.

Pour que les malades puissent le voir à tout instant, J. E. P. Racicot se tient constamment à son établissement. Il n'est pas comme ces faiseurs d'argent qui viennent passer une journée ou deux et ne sont plus visibles ensuite Non ! Allez, sans crainte, au No. 25 Rue St. Joseph St. Roch et vous le trouverez toujours disposé à vous servir.

Les événements du jour

Deux grands évènements partagent l'attention du public en ce moment : l'un du genre léger et récréntif est representé par la troupe artistique de Guilmore, qui sous peu va venir égayer Québec par les échos grandioses des élucubrations musicales des maitres les plus en renom. ; l'autre du genre curieux et pratique est fourni par la maison Myrand & Pouliot, qui n'en occupe pas moins les esprits. Ces messieurs ont droit d'être fiers de l'importance que leur établissement acquiert tous les jours, il faut dire aussi qu'en véritables patriotes ils travaillent plus pour le public que pour eux-mêmes.

Les clients sont émerveillés des avantages qui leur sont offerts, ils ont surtout une spécialité d'étoffes à robes à 10 cts et 12 cts qui fait les délices du sexe féminin. Point n'est besoin de parler des tweeds pour hommes et des serges à habillements qui sont en grande abondance et à un prix énormement restreint aussi une grande spécialité de chemises, collets, cravate, etc., pour hommes, qui ne se rencontrent nulle part ailleurs.

Une visite vous en convaincra.

MYRAND & POULIOT
215 Rue St. Joseph, (vis-à-vis le convent)

La grande vente à réduction

se continue toujours au magasin de M.F. Lepage, rue de la Couronne. Cette vente est effectuée au profit des intéressés. Un de nos reporters qui a visité ce magasin nous dit qu'il a été surpris de la modicité des prix et de l'assortiment, tout y est : tweeds, serges, draps, flanelles, coton, indiennes, shirting, etc., etc. Nous engageons fortement nos lecteurs à y faire une visite, et nous pouvons assurer qu'ils auront pleine et entière satisfaction.

Ligne de Ste-Anne

A partir d'aujourd'hui le vapeur *Brothers* fera ses voyages entre Québec et Ste-Anne comme suit :

Il laissera Québec les mardis et samedis.

Au retour il laissera Ste-Anne les lundis et vendredis suivant la marée.

Toutes sociétés religieuses et civiles qui voudront organiser des pèlerinages pourront s'adresser au capt. du *Brothers*.

ELZEAR FORTIER, Capt.

18 mai 1888—c-c.

BRIQUES

BRIQUES PRESSEES ET BRIQUES COMMUNES

A VENDRE

Par GAUDIOSE SIMARD

FERBLANTIER-PLOMBER

276, Rue ST-JOSEPH, St-Roch,

QUÉBEC

15 mai 1888—1m.

23 MAI 1888

TWEEDS

Le public en général est invité à venir examiner nos Tweeds Français, Anglais, Ecossais et Canadien, aussi un grand lot dans les Serges noires et bleues.

Tweed double largeur 48c.
Tweed double largeur 64c.
Tweed double largeur 1.00
Tweed double largeur 1.50

Tweed simple largeur 48c.
Tweed simple largeur 64c.
Tweed simple largeur 95c.
Tweed simple largeur 1.50

Tweed Anglais,
Tweed Français,
Tweed Ecossais,

Serge laine
Serge laine 1.15
Serge extra 1.45
Serge de $2.00 à $5.00

Flanelle rouge pour Habillement,
Serge bleue pour Habillement.

TREPANIER & Cie

CHAPEAUX pour MESSIEURS

200 Doz. de chapeaux pour Messieurs comprenant les formes les plus nouvelles de New-York et Londres pour être vendus à bon marché ; nous avons les qualités suivantes :

En Feutre,
En Dwer,
En Soie,
En Paille,
Etc., Etc.

TREPANIER & Cie

CORPS ET CALECONS

Corps et Caleçons,
Corps et Caleçons,

Pour Hommes,
Pour Hommes,

En Coton,
En Cashemire,
En laine d'Agneau,
Et de Balbrigan,

EN SOIE

Chemises Blanches,
Chemises Regatta,
Chemises Flanelle Crême,
Chemises pour Club,

Collet en toile Canadien,
Collet en toile Anglais,
Poignet en toile Anglais,
Poignet Caoutchoue,

TREPANIER & CIE

28, RUE DE LA FABRIQUE

QUÉBEC

WAGON DE FAMILLE

—A—

SIEGES MOUVANTS

—A—

VOLONTE

PRIX

$115.00

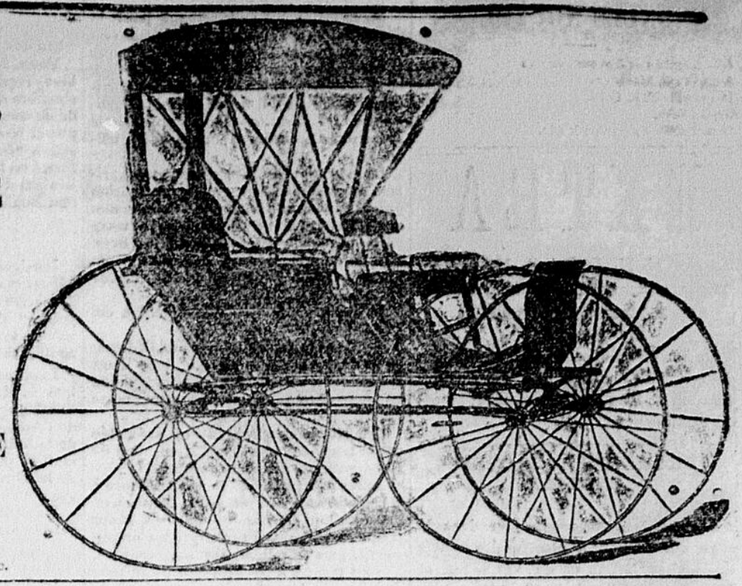

P. T. LEGARE

401, Rue ST-VALIER

ST-SAUVEUR

QUEBEC c.-c.

Chaussures ! Chaussures !!

POUR PRINTEMPS ET ETE

Reduction extraordinaire dans les prix

D'ici au 1er MAI

DE 15 A 20 POUR CENT

C'est la plus belle occasion qui ne s'est encore vue à Québec, en offrant ainsi aux familles des chaussures à des prix aussi réduits, et cela également dans les chaussures de haute fantaisie et de grande toilette, comme dans celles dont on se sert pour executer les travaux les plus rudes.

Jamais encore, nous le répétons, pareille réduction n'a été offerte au public, dans le commerce de chaussures pour toutes les classes de la société.

Voici la raison pricipale qui a engagé les soussignés à faire cette énorme reduction d'ici au premier de MAI.

Des réparations et des changements pour l'embellissement de leur magasin étant pour se faire prochainement afin de leur permettre de pouvoir étaler tout un nouvel assortiment de chaussures dans les goûts les plus nouveaux et des plus variés, sont la cause première qui ont decidé les soussignés à offrir au public cet avantage vraiment extraordinaire de réduction.

Aux familles et au public en general d'en profiter d'ici au PREMIER MAI.

Au magasin populaire de

A. J. CARON & CIE

No. 228

RUE ET FAUBOURG ST-JEAN

QUÉBEC

19 mars 1888

COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE

Contre le Feu et sur la Vie.

Capital - - - £2,000,000 Stg.

Un immense Fonds de Reserve.

Garantie absolue aux assurés.

Surplus net le plus considerable d'aucune autre Compagnie d'Assurance de l'Univers.

Qui fait le plus d'affaires au Canada.

Assurances prises aux taux courants.

Polices émises ici.

Pertes promptement payées.

C. P. Champion,
Agent.

No. 66, Rue St-Pierre, Quebec.

Telephone No 75.

NE TOUSSEZ PLUS.

Pour **Rhumes, Maux de Gorge etc.**, les pastilles pour le rhume, connues sous le nom de

WATSON'S IMPERIAL

sont les meilleures dans le monde. Les seules veritables portent les lettres **R. & W. T.** sur chaque pastille.

22 octobre 1887—6 f p s.

PHARMACIE CENTRALE

No 67

Rue St-Valier, St-Sauveur

JNO. I. LAROCHE & CIE.

Cette pharmacie de première classe est plus florissante que jamais, grace au soin incessant que ses propriétaires apporte à satisfaire la confiance du public en ne vendant que des medecines supérieures.

Les parfumeries et autres articles de toilette et de fantaisie s'y trouvent en grande variété.

Les médecins sont particulièrement invités à la visiter.

Les marchands de la campagne y feront de bonne affaires sous plusieurs rapports.

Les cultivateurs sont respectueusement informés que la Pharmacie Centrale recevra prochainement un grand assortiment de graines fraiches.

MAISON R. TERRASSE

Exiger la Marque de Fabrique

PLUSIEURS MEDAILLES à diverses Expositions.

26, rue de Béarn LYON France

CONFISERIE à VAPEUR

Fabrique de Fruits confits et Marrons glacés PAR APPAREILS SPECIAUX

Dépositaires à *Québec* : Ed. MORIN et Cie.

Le Stock de M. VINCENT

CONSISTANT en Marchandises a la Mode pour Tailleurs

est maintenant Visible pour le Public.

Il comprend les plus nouveaux patrons et les dernières variétés pour habit et pantalons que le commerce puisse offrir et est insurpassable.

On attire particulièrement l'attention sur l'assortiment choisi d'etoffes à pardessus de toutes les nouvelles nuances de drap venitien, melton et diagonal, maintenant si à la mode.

AUSSI: Un très bel assortiment de serges Calarney, bleues et noires.

Prix bas! Confection parfaite!

avril 1888.

LA COMPAGNIE CHINIC

(Ancienne Maison METHOT Fondée en 1888)

SUCCESSEURS DE BAUDET & CHINIC

COIN DES RUES

ST-PIERRE ET DE LA MONTAGNE

QUÉBEC

FABRICANTS DE

Clous et de Moulanges et Marchands de Fer

GROS ET DÉTAIL

MATERIAUX DE CONSTRUTION, DE STEAMERS ET DE CHEMINS DE FER, ARTICLES D'INGENIEURS, MECANICIENS, FOURNITURES DE MOULINS, DE BEURERIES ET DE FROMAGERIES, ARTICLES DE QUINCAILLERIE EN GENERAL.

Prix sans Précédents à Québec.

17 mai 1888—1a. 2f. p. s. c-c.

Solution

D'ANTIPYRINE DE TROUETTE

Calme instantanément et guérit les *Migraines, Névralgies, Coliques hépatiques* et *Néphrétiques, Asthme, Emphysème, Rhumatismes, Goutte, Sciatique, Maladies nerveuses* et en général toutes les Maladies où la DOULEUR joue le principal rôle.

Bien exiger le nom de TROUETTE sur chaque Flacon.

Vente en Gros à PARIS : **E. MAZIER,** Pharmacien, 264, boulevard Voltaire.

Dépositaire à *Ottawa* : Dr F. X. VALADE.

Dépositaires à *Québec* : Dr Ed. MORIN & Cie, Pharmaciens-Chimiste, 314, rue Saint-Jean.

Le Pepsi-Champagne Gonin

CONSTITUE LE MEILLEUR DIGESTIF

Préparé à **Reims** avec du **CHAMPAGNE** de 1re Marque et de la **PEPSINE TITRÉE.**

Conserve le goût exquis du Champagne.

CE Vin EST SOUVERAIN dans les cas de *Dyspepsie, Crampes d'Estomac, Gastralgie, Vomissements de la Grossesse.*

Mode d'Emploi.—Une flûte ou un verre à Bordeaux au milieu et à la fin de chaque repas

En Vente : Phie A. VICARIO, 13, Boulevard Haussmann ET TOUTES PHARMACIES.

Agents généraux pour le *Canada* : Dr Ed. MORIN & Cie, rue Saint-Jean, à QUÉBEC.

STOCK NOUVEAU

CHEZ

EUGENE CORRIVEAU,

Horloger, Bijoutier et Graveur

No. 25, Rue Caron, St-Roch,

Montres américaines en OR et en ARGENT, Pendules de $1 à $20. Pendules en Nickel, en peluche et de fantaisie.

Anneaux de mariage et Bagues.

Ouvrages de toutes sortes faits sur commande.

Les réparations reçoivent une attention particulière.

M. CORRIVEAU fait de la gravure sur métaux, une specialité.

LUNETTES ET VERRES LAWRENCE

EN CRISTAL DE ROCHE

T. DESJARDINS

RESTAURATEUR et BARBIER

Coin des rues

St-AMBROISE et St-VALIER

Vis-à-vis la rue de l'Eglise

Le salon de coiffure de cet établissement est tenu sur un bon pied, et les clients sont certains d'y trouver entiere satisfaction.

La buvette est toujours pourvue des meilleurs vins et liqueurs et des cigares de première qualité.

INVITATION CORDIALE

2 mai 1888—1m.

IMPERIAL CREAM TARTAR BAKING POWDER

TRADE MARK

La plus Pure, la plus Forte et la Meilleure

NE CONTIENT AUCUN

Alun, Ammoniaque, Chaux, Phosphates, ni aucune matière injurieuse.

E. W. GILLETT, TORONTO, ONT. CHICAGO, ILL.

Fabricant du célèbre "Levain Royal"

21 octobre 1887.—1a c-c

P. C. E. Montreuil & Cie

ÉPICIERS

Informent leurs amis et le public en général qu'il ouvriront demain MARDI, le 8 MAI, un magasin d'épiceries au

No. 362, Rue St-Joseph

où ils auront toujours le meilleur choix d'épiceries, liqueurs, etc., etc.

7 mai 1888—1m.

LES MAINS NETTES !

PAR L'EMPLOI DE

PRIX - - - - - - - - - 25c

ELLE ENLEVE

ENCRE, GOUDRON, GRAISSE, POIX, PEINTURE, TACHES de ROUILLE

et enlève tout ce qui est d'une couleur autre que celle de la peau, simplement avec de l'eau et du savon. Elle n'injurie pas les peaux les plus delicates comme cela arrive souvent par l'usage de la pierre ponce, des brosses de poil, etc.

LYMAN, SONS & CO.,

Agents en gros,

MONTRÉAL.

Au Nouveau Magasin

LA

MAISON ROUGE

Entoucas Parasols Entoucas Parasols

Job! Job! Job!

La plus grande vente d'entoucas et parasols qui n'a jamais été vue. Aussi mousseline carreautée pour tablier à 3c la vg.

N'oubliez pas nos serges et tweeds

Vis-a-vis chez **BLUMHART & RIVERIN.**

P. C. Gagnon

50, Rue de la COURONNE

1er mai 1888.

ANNONCES NOUVELLES

Aux fermiers et éleveurs de che
Avis—L. C. Marcoux.
Demandé—P. E. Côté.
Behan Bros.
23 mai 1888—Trépanier & Cie.

EXTRA

5 HEURES P. M.

LE DR. LAVALLEE

De Dr. Lavallée, conseiller législatif, a été arrêté de nouveau hier soir sur l'accusation de faux en écriture. Son procès est fixé à demain.

VERCHÈRES ET JACQUES-CARTIER

Jugement a été rendu hier dans la cause des élections contestées des comtés de Jacques-Cartier et de Verchères, et MM. Boyer et Lussier gardent leur siège, leur élection ayant été déclarée bonne et valide.

La Cour a remis les causes de MM. McShane et Goyette au prochain terme.

Le comité des finances a décidé de s'assembler demain après-midi pour préparer le bill de la corporation qui sera soumis la semaine prochaine à la législature.

DEPART DU GOUVERNEUR-GENERAL

Son Excellence le gouverneur-généra et lady Lansdowne, qui sont arrivés ce matin à Québec par le Pacifique Canadien ont été escortés à neuf heures au quai de la Reine, accompagnés du capt. Streatfield, A. D. C., et de l'hon H. J. Anson, secrétaire particulier, par un détachement des hussards canadiens de la Reine.

La citadelle était joliment pavoisée, ainsi que l'embarcadère et les vaisseaux amarrés aux quais voisins.

Les spectateurs étaient beaucoup plus nombreux sur la terrasse Frontenac que sur le quai de la Reine, où étaient rangés la batterie "B," les hussards, et tout le corps de police, commandé par le lieutenant colonel Vohl.

Au nombre des personnes présentes, nous avons remarqué Son Honneur le lieutenant-gouverneur et le capitaine Sheppard, A. D. C., Mgr Legaré et M. l'abbé C. O. Gagnon, les hon. MM. Garneau, D. A. Ross, Shehyn, C. A. P. Pelletier, J. Blanchet, W. W. Lynch, M. P. B. Casgrain, M. P., Son Honneur le maire, MM. les échevins et conseillers Riufret, L. J. Demers, Miller, S. Demers, Barbeau, Bilodeau, Vincent, Duquet, Chambers, MM. Siméon Lesage, T. Ledroit, Foote, Berlinguet, Rae, Price, Fergusson, Clint, Green, Sharples, J. Brodie, Wm. Brodie, Joseph, I. P. Déry, Dr Morin, Hossack, Turner, White, Langlais, Gauthier, Trépanier, Peters, Dobell, M. Downs, consul des Etats-Unis, M. R. Morgan, les lieut.-colonels Duchesnay, Oswald, Forsyth, Montizambert, Turnbull, les majors Short, Crawford Lindsay, le commissaire général Irvine, les capitaines Heward, Morgan, les lieutenants Garneau, Hamel, Morgan, etc., etc.

Les nobles voyageurs ont été salués à leur arrivée par des acclamations prolongées, et après être descendus de voiture ils ont distribué des poignées de mains à droite et à gauche avec un empressement du meilleur aloi.

Plusieurs bouquets ont été offerts à lady Lansdowne, dont la figure si sympathique et les manières affables ont fait la meilleure impression sur les spectateurs.

L'hon. M. Mercier, qui a marié une de ses filles ce matin à Montréal, s'est excusé par une lettre autographe.

Son Honneur le maire a alors lu en français et en anglais l'adresse du Conseil municipal, à laquelle lord Lansdowne a répondu en anglais et en français avec l'accent qui accuse son origine. Voici cette réponse :

Monsieur le maire,

Vous êtes venu ici ce matin m'offrir à la fois l'expression de vos félicitations et de vos regrets. Je les accepte avec la plus profonde reconnaissance.

Appelé par la faveur de Sa Majesté à la représenter dans l'autre extrémité de son vaste empire, je me suis trouvé dans la nécessité de vous quitter prématurément pour entreprendre une tâche plus lourde et plus responsable que celle qui m'a été confiée auprès de vous.

Je vous remercie pour la générosité avec laquelle vous avez bien voulu approuver ma conduite officielle. Dans ce qui la regarde, j'ai cherché, tout en m'efforçant de contribuer selon mes moyens au bien-être du pays, à demeurer scrupuleusement dans les limites indiquées par la constitution qui vous est accordée. Chef titulaire de votre gouvernement et en même temps étroitement lié à celui de la Reine impératrice, j'ai surtout désiré ne rien négliger pour maintenir entre les deux, une entière réciprocité de respect et de bonne foi.

Je suis surtout content d'apprendre que la municipalité qui vous a si souvent honoré de sa confiance, n'a pas eu lieu de se plaindre de moi pendant mon séjour dans votre pays et qu'elle approuve ma désignation pour l'administration d'une des parties les plus importantes de l'empire de Sa Majesté.

Et soyez sûr, Monsieur le maire, que nous ne saurions regarder avec indifférence l'opinion de votre cité.

Ce fut ici que, nouvellement arrivés dans votre pays nous avons eu l'honneur de recevoir vos salutations, indices de la courtoisie générale que nous avons rencontrée depuis. C'est ici que pendant les beaux jours du printemps ou de l'automne nous avons contemplé avec ravissement le panorama incomparable, scène de tant d'événements historiques, qui se déroule devant les yeux de ceux auxquels la vieille citadelle a donné asile.

Et maintenant, messieurs, nous sommes venus saluer, hélas ! pour la dernière fois les rives hospitalières du St. Laurent.

Vous avez eu la bonté de nous apprendre que notre départ ne vous est pas entièrement indifférent et que vous nous souhaitez sous le ciel ardent des Indes un séjour non moins heureux que celui que nous devons terminer aujourd'hui. Laissez-moi vous assurer de mon côté combien notre départ nous attriste et nous afflige, et combien il nous coûte de nous séparer des bons amis que nous avons trouvés dans votre pays.

C'est pour nous un soulagement au milieu de nos regrets, de savoir que vous penserez à nous et que vous nous rendrez l'estime que nous avons pour vous.

Et vous, monsieur le maire, croyez que nous suivrons, du pays lointain qui nous attend, les progrès de votre cité, et que nous sommes contents d'avoir pu de temps en temps nous ranger parmi les vôtres à titre honoraire de québecquois.

M. le maire, en vous saluant pour la dernière fois comme représentant de Sa Majesté, je n'abandonne pas l'espoir que je pourrai un jour venir encore à Québec et renouveler connaissance comme particulier avec ceux qui m'ont comblé d'obligeance et d'attentions pendant que j'avais l'honneur d'occuper ici une position officielle.

La marquise me charge de vous exprimer sa reconnaissance pour l'attention que vous avez eue pour elle. Comme moi elle restera pleine d'affection pour votre pays, et nous garderons tous les deux tant que la vie durera, des sentiments pleins d'estime pour votre cité et pour votre province.

La réponse de Son Excellence a été très applaudie.

M. Ledroit a ensuite présenté l'adresse de la Chambre de Commerce, dont il est le président, et lord Lansdowne a répondu en termes des plus flatteurs pour notre ville.

Une troisième adresse a été présentée par le lieut.-colonel Oswald, au nom de l'Association d'artillerie du Canada.

Après la réponse de Son Excellence à cette adresse, lord et lady Lansdowne ont distribué des paroles d'adieux et des poignées de mains à ceux qui les entouraient, puis au milieu des acclamations, ils sont montés à bord du bateau-mouche *Dolphin*, de la police du port, qui les a conduits à bord du steamer *Parisian*, amarré au quai Allan.

Un instant après, le *Parisian* a lâché ses amarres, et une salve de dix-sept coups de canon a été tirée de la Citadelle, en l'honneur des deux distingués voyageurs.

A bord du steamer, on a tiré des fusées jusqu'à ce qu'il ait disparu derrière la Pointe-Lévis.

LA BANQUE NATIONALE

LES DIRECTEURS

Voici le nombre de voix recueillies hier par les nouveaux directeurs de la Banque Nationale.

M. L. Bilodeau	24028
L'hon. I. Thibaudeau	23714
M. Théop. Ledroit	22755
M. Frs. Kirouac	22718
M. A. Gaboury	20974
M. E. W. Méthot	19172
M. A. Painchaud	13089

M. Barthélémi Verret qui était également sur les rangs, a été très près de toucher au succès. Il a obtenu 12,880 voix, c'est-à-dire 209 voix seulement de moins que M. Painchaud.

Nous aurions vu avec infiniment de plaisir l'entrée de M. Verret dans le bureau de direction de la Banque Nationale

Des hommes de sa trempe, joignant l'habileté à une longue expérience des affaires, sont toujours un puissant appoint pour une institution financière.

COUPABLE !

Le procès du détective Naegelé s'est terminé, hier l'après-midi, par un verdict de culbabilité contre l'accusé.

La sentence n'a pas été prononcée de suite, parceque l'avocat de Naegelé a soulevé une question de droit, relativement à la légalité du terme extraordinaire actuel de la cour du banc de la Reine.

Le constable Bureau, le dernier des prisonniers impliqués dans cette affaire du vol de la gare Bonaventure, subira probablement le même sort.

En face de la condamnation de ses deux collègues, Bureau devra, dit-on, confesser sa culpabilité.

UNE QUESTION IMPORTANTE

Le comité de la traverse s'est occupé mardi d'une question importante : celle de diminuer les taux d'abordage des bateaux à vapeur au quai Champlain. Il faut que cette question soit reglée au plus vite si nous ne voulons pas que le quai et le marché Champlain deviennent déserts ; car les propriétaires de bateaux semblent bien disposés à ne plus accepter les conditions actuelles imposées par la corporation.

Les bateaux prendront à l'avenir une autre direction, et nous ne serions nullement surpris qu'ils se dirigeassent vers Montréal. On comprend quels dommages il résulterait de cette décision pour les cultivateurs qui fréquentent nos marchés, pour notre commerce local et pour toute la population en général.

L'année dernière, les propriétaires de bateaux de quatre lignes en étaient venus à la conclusion qu'ils se rendraient deux fois par semaine à Montréal. Qui les empêcheraient cette année de s'y rendre, si la corporation ne change pas son tarif !

Il est donc temps de mettre fin aux difficultés qui existent entre la Coporation et les propriétaires de bateaux, si nous ne voulons que notre commerce devienne encore plus languissant. Nous croyons que le comité de la traverse fera un rapport favorable aux propriétaires de bateaux et nous avons l'espoir que le conseil ratifiera ce rapport, car la demande des intéressés est appuyée par tous les marchands et tous les hommes d'affaires de la Basse-Ville, ainsi que par le bureau de commerce.

Nouvelles du Monde entier

Dépêches jusqu'à 4 p. m.

Chant prohibé.

Vienne, 24.—La police a défendue de chanter en public le "Die Wachlam Rhein." Les anti-sémétiques en ont fait une chanson politique.

Démonstration anti-française

Turin, 24.—Pendant la représentation d'une opérette française hier soir, il y eut une contre-démonstration. La police dut intervenir et disperser la foule.

Notre nouveau gouverneur général.

Londres, 24.—Lord Stanley de Preston, le nouveau gouverneur général du Canada, s'embarquera sur le *Sarmatian* mercredi prochain, pour Québec.

Le tzar

St. Pétersbourg, 24.—Le tzar assistera aux manœuvres des troupes à Odessa cet été. De là il se rendra au Caucase pour une longue tournée jusqu'au Turkestan.

L'Empereur et l'Impératrice.

Berlin, 24.—L'empereur et l'impératrice ont fait une promenade dans les rues de Berlin à 6 heures hier soir. Ils ont reçu une chaleureuse ovation de la part de la foule.

Les agissements des bonapartistes.

Paris, 24.—Le *Gaulois* dit qu'on s'efforce de réunir les membres de la famille impériale à Farnborough, le premier juillet, le jour anniversaire de la mort de Napoléon III, afin d'amener la réconciliation du prince Jérôme Napoléon et de son fils, le prince Victor et de développer la propagande bonapartiste en obtenant de l'impératrice Eugénie les fonds nécessaires.

EN FRANCE

Les républicains du sénat et de la chambre des députés combattent Boulanger

Paris, 24.—A une assemblée des membres républicains du sénat et de la chambre des députés hier soir, on a décidé de combattre la boulangeotrie et d'employer tous les moyens d'étouffer la réaction césarienne. On s'est aussi prononcé en faveur de la révision de la constitution d'une révision républicaine mais non Boulangiste.

Une victoire liberale

Londres, 24.—Les libéraux ont gagné l'élection du comté de Southampton, hier. M. Evans, candidat libéral, a reçu 5151 votes et M. Genest, le candidat conservateur, 4266. La nouvelle de cette victoire libérale a fait sensation en cette ville.

Londres, 24.—Le *Daily Chronicle* attribue la défaite des conservateurs dans Southampton à l'agitation des défenses de l'Angleterre. Ce journal dit que l'idée de la faiblesse du gouvernement en cette matière prend vite racine dans les villes de la côte sud, qui sont exposées au danger d'une invasion française.

Le *Standard* avoue que ce résultat est surprenant, mais il dit que les gladstoniens ont eu bien garde de tenir la question du "home rule" à l'arrière plan.

Le *Times* considère l'élection de Southampton comme le triomphe des principes de M. Gladstone. Ce résultat est certainement décourageant pour les conservateurs. La lutte s'est faite cependant sur des questions locales.

Nouvelles Diverses

Personnel

Son Honneur le juge Globensky est en ville.

Encan de terrains

MM. G. R. Grenier & Cie vendront, demain à 11 heures deux terrains appartenant à la succession de Jos. Lepage.

Voir l'annonce.

Entreprise

M. J. J. Barbeau fils, couvreur de St. Roch, a entrepris la couvrture en tôle galvanisée du couvent de St. Joseph de Lévis et de la bâtisse que le capitaine Bernier a fait construire au bassin de carénage.

Mgr Soulé

Les nombreux fidèles qui assistaient hier soir à l'office du mois de Marie à la Basilique, ont eu l'avantage d'entendre une dernière fois l'éminent prédicateur français qui a prêché le carême à Notre-Dame de Montréal. Mgr Soulé est reparti ce matin pour l'Europe à bord du *Parisian*.

Musical

M. Alexandre Gilbert, fils de M. Jos. Gilbert cordonnier, est parti d'aujourd'hui pour New-York, où il passera quelques jours et s'embarquera pour l'Europe le 30. Notre jeune concitoyen qui était membre du Septuor Haydn depuis plusieurs années va compléter ses études musicales au conservatoire de Belgique.

Graines, médecines, lunettes, etc.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de MM. John J. Laroche & Cie, pharmaciens, rue St. Valier, St. Sauveur. On y verra entre autres choses qu'ils sont agents pour les célèbres opticiens Lawrence & Cie, dont ils ajustent eux-mêmes les fameux verres de lunettes, attendu qu'ils ont étudié avec eux la manière de les appliquer.

Cèdres ! Cèdres

E. T. Nesbitt, marchand de bois, a reçu aujourd'hui à son chantier coin des rues de la Reine et St. Roch une grande quantité de cèdres de 9 à 15 pouces carrés de 15 à 35 pieds de bon bois pour construction.

Aussi des madriers d'épinette de 3 pouces d'épais, du bois de planches 1½ pouce qu'il vend bon marché. 5f.

Fête de la Reine

Les bureaux publics, les tribunaux, les banques et quelques magasins étaient fermés aujourd'hui en l'honneur de la fête de la Reine. Sur beaucoup d'édifices des drapeaux flottaient.

A midi, une salve de 21 coups de canon a été tirée du haut de la citadelle, et les cadets de l'Ecole de cavalerie précédés de la musique de la batterie "B" sont allés faire l'exercice à la carabine sur l'esplanade, devant le lieut-colonel Montizambert.

Une médaille de mérite a été décernée au sergent Baxter.

A trois heures cet après-midi, le 8e carabiniers royaux a été passé en revue sur les plaines d'Abraham par le major général Middleton.

Affaires municipales

Le comité des chemins s'est réuni hier soir et a confirmé les ordres de son président au sujet des réparations à faire dans les rues par lesquelles doit passer la procession du Saint-Sacrément. Il est entendu que dans les divers quartiers de la ville ces rues vont être reparées.

Le président du comité, l'échevin Demers, a informé les membres du conseil qu'il allait faire avec eux une inspection complète de leurs quartiers respectifs, afin de connaître les améliorations dont ils ont besoin et de répartir entre eux les crédits accordés d'une manière équitable.

Il a démontré en même temps l'absurdité qu'il y a à voter une somme de $17,000 seulement au comité des chemins et et il a dit qu'il entendait bien que ce n'était là qu'un à-compte et que plus tard on ne consacrerait pas moins de $50,000 aux travaux de cette année.

Il a renouvelé ensuite les mêmes remarques au comité des finances, et il a ajouté que ces dépenses d'améliorations des rues ne devraient pas être payées à même le revenu, mais portées au capital, comme cela se fait ailleurs.

Son Honneur le maire et les membres présents ont approuvé ses remarques, et il est entendu que le comité des chemins ne recevra pas seulement le crédit de $17,000 qui lui a été voté hier soir par le comité des finances, mais que grâce aux amendements à la charte qui vont être demandés à la législature, il sera mis prochainement en état de continuer l'amélioration des rues dans tous les quartiers.

DECES

LALIBERTE.—Hier soir, à St-Sauveur, le 23 mai, à l'âge de 6 ans et 9 mois, Marie Eléonie, enfant bien-aimée de M. Octave Laliberté, corroyeur.

Elle sera inhumée demain, (vendredi), le 25 du courant, à 4 heures p. m. Le convoi partira de la demeure de son père, No. 49, rue Colomb, à 3½ hrs. pour l'église de St-Sauveur.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUY.—Décédé le 24 du courant à l'âge de onze mois, Joseph Paul, enfant de Sieur Cajetan Guy.

Le convoi laissera la maison mortuaire demain vendredi à 3½ pour l'église St-Roch.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Aux Fermiers et Eleveurs de Chevaux

MESSIEURS.—En 1886, sollicité par plusieurs personnes qui désirant améliorer notre race chevaline en lui donnant à la fois la rapidité, l'élégance, la taille et le poids nécessaires pour l'utilité générale, et afin de nous mettre en état de rivaliser avec la Province d'Ontario, j'ai fait, à grands frais, l'acquisition du célèbre étalon *Ambletonian-Morgan*, EDWARD HANLAN produit d'une double race de trotteurs. Le résultat et le succès obtenus en 1887 ont dépassé de beaucoup mes espérances. L'été 1888, si l'on en juge par les produits déjà venus, promet d'être aussi heureux. Mais comme tout le monde n'a pas de prédilection marquée pour le Sport ou le Turf, j'ai du faire en 1887 l'acquisition d'un autre producteur de race *Hambletonian-Cleveland Bay* qui sans être d'un prix aussi élevé que le "Edward Hanlan" ni aussi rapide que le précédent, est cependant le type parfait du cheval de carrosse, de route (roadster), c'est le "ALLAN BAY." Tous deux sont actuellement à Beaumont, C. de Bellechasse, pour la saison. J'invite cordialement connaisseurs et amateurs à venir les voir. Ils pourront en même temps admirer les magnifiques produits de ces superbes étalons. Ci-après leur généalogie respective.

Votre très dévoué

GEORGE PAY, Beaumont

15 Mai 1888.

ETALON HAMBLETONIAN-MORGAN

'EDWARD HANLAN'

(Produits d'une double race de trotteurs.)

Généologie d'Edward Hanlan

Edward Hanlan vient de Henry B. Patchen trotteur de 2.22 au mille; H. B. Patchen par Geo. M. Patchen 2.23 vainqueur de Flora Temple et de Ethen Allen en 1860 et vendu au prix de $25,000.00 Geo. M. Patchen par Cassius M. Clay; par Henry Clay par Andhem Jackson par Young Bashan fils de Grand Bashan importé d'Angleterre. Sont frères de Edward Hanlan par Henry B. Patchen Brom Wilkes 2.21¼ Adèle Gould 2.19, Kote Taylor 2.23¼, Harry Parker 2.25¼ et plusieurs autres variant de 2.21 à 2.30. De George Patchen descendent Lucie 2.18¼, et Godfrey Patchen père de Hapefull 2.14¼. De Henry Clay viennent Geo. Wilkes 2.22, Henry Wilkes 2.13¼, Toso 2.17, Rosa Wilkes 2.18¼, Gay Wilkes 2.15¼, Wilson 2.16¼ :—La mère d'Henry B. Petchen était la célèbre *Bell*, fille de Mambrino chief par Mambrino Paymaster, fils de Mambrino thoroughbred, fils de Imperial Messenger. Elle est aussi la mère de Belmont père de Wedgwood 2.19 qui a produit Nugget 2.26¼, Connaught 2.24 Pancoost 2.21¼ et le fameux Patron 2.14¼ remarquable en même temps pour la Beauté et l'élégance de ses formes, actuellement la propriété de C. F. Emery, Cleveland Ohio et pour lequel il refuse $100,000.00. Le service de Patron coute $300.00, celui de Nugget $100.00, Brom Wilkes $100.00, Connaught $50.00.—La mère d'Edward Hanlan appartient à la célèbre famille de trotteurs Morgan parmi lesquels on compte Etten Allen 2.14, et une foule d'autres dont les noms et le record sont familliers aux connaisseurs.

Dans la classe qualifiée "pour dessein généraux "EDWARD DANLAN" a obtenu le premier prix à l'exposition provinciale tenue à Québec en Septembre 1887. A la même exposition deux de ces poulains ont également obtenu deux premiers prix. La même année à Drummond dans les différentes classes de 3, 2 et 1 an ce sont ses poulains qui ont aussi remporté les 1er prix. Même succès à Bellechasse pour ceux de l'année. Enfin à l'exposition du Dominion tenue à Sherbrooke en 1886, c'est encore à ses poulains qu'ont été décernés les premiers prix.

Pour références James Miller, Ecr, Ulverton P. Q. ou Asher Chamberlin, Ec. Stanstead propriétaire actuel de Henry B. Patchen. Voir aussi le catalogue du Forest City farm de C. F. Mery, Cheveland, Ohio 1887, d'ou sont tirés les renseignements ci-dessus.

Généologie d'Allan Bay

Fils de Jupiter Star de race Hambletonian record 2.26 et Cleveland bay du côte de la mère venant de "Braithwaite Raymond et sa grand-mère du "Vieux Rosebury," deux chevaux importés par la Société d'Agriculture de Drummond, aux prix de $1700.00 chacun.

DESCRIPTIONS

"ALLEN BAY". Age 5 ans, couleur rouge foncé, crin noir, hauteur 5 pieds 3 pouces, pesanteur 1150 lbs., 1er prix à l'exposition de Bellechasse 1887.

EDWARD HANLAN. Age 8 ans, couleur rouge foncé, crin noir, hauteur 5 pieds 5 pouces, pesanteur 1300 lbs. Tous deux des formes régulières et parfaites.

"EDWARD HANLAN" Es particulièrement remarquable pour la beauté et la rapidité de son trot et pour la docilité.

24 mai 1888—e-c-cl.

AVIS

A partir du 25 MAI 1888, et jusqu'à nouvel ordre, "La Caisse d'Economie de Notre-Dame de Québec" paiera à ses déposants un intérêt au taux de quatre pour cent par année sur tout dépôt n'excédant pas $500, et trois pour cent par année sur tout dépôt au-dessus de $500.

L'intérêt sera calculé de la date de chaque dépôt.

Par ordre,

L. C. MARCOUX,
Sec.-Trés.

24 mai 1888—1m.

A VENDRE OU A LOUER

A l'Ile d'Orléans.

La vaste maison à deux étages et terrains, appartenant jusqu'à présent au capitaine Plante et occupés par lui. La maison comprend treize chambres.

Pour une résidence d'été, le site ne peut être surpassé, étant dans le voisinage immédiat du quai.

Seront vendus à bon marché et à des conditions faciles.

S'adresser à
PRICE FRERES & CIE,
Rue St-Pierre.

13 mai 1888—8j.

AVIS

MARCHÉ DE ST-SAUVEUR

Les étaux en bois destinés aux regrattiers seront vendus à l'enchère publique. Vendredi, le 25 courant, à 1 heure P. M.

ANT. ROUSSEAU,
Sec.-Trés.

22 mai 1888—3f.

Matériaux à vendre au plus bas prix

Les soussignés informent les entrepreneurs et le public qu'ils ont entrepris la démolition de six grandes bâtisses sur la rue Desjardins, en arrière du Palais de Justice, et qu'il vendront à des prix excessivement bas, tous les matériaux provenant de ces Batisses, tels que :

Pierres, briques, bois, plomb, ferrures, ouvertures, portes, chassis, grilles, et bonnes couvertures en fer blanc et en tôle, etc., etc.

S'adresser sur les lieux à MM.

MARTEL & DURAND

ENTREPRENEURS

ou le soir chez M. ELZ. MARTEL,

No. 223, RUE ST-FRANÇOIS

23, mai 1888—3f. e-c.

BEHAN BROS.

Fourniture de Maison

TAPIS DE BRUXELLES

Nous vendrons une ligne spéciale de tapis de Bruxelles à au moins 30 par cent en bas de leurs valeurs.

Nouveaux patrons dans les tapis de velours, tapis tapisseries, tapis carrés de toutes dimensions à très bas prix.

Les meilleurs prelarts Anglais garantis bien conditionnés.

Rideaux en points.

Rideaux en points madras.

Rideaux en brocatelles et en cretonnes.

Pôles avec appareils complets.

Rouleaux pour garde-soleil.

Lits en fer, litiné, chaises, lit, etc.

BEHAN BROS.

VENTE A L'ENCAN

Par M. M. MAXHAM & Cie.

Vente à l'encan, des vins célèbres Ingham, Brandy, Claret, Tarragona rouge et blanc, huile d'Olive, etc.

MM. MAXHAM & CIE désirent attirer l'attention des commerçants sur ce que leur approvisionnement annuel de ces vins si connus est arrivé par le "Dracona" et que tout sera vendu sous peu comme à l'ordinaire, à l'encan. Un avis de cette vente sera donné en temps convenable.

GILLESPIE, PATERSON & CIE,
A. J. MAXHAM & Cie.

15 mai 1888. E. & C.

VENTE A L'ENCAN

Par ALF. ST-LAURENT.

Vente à l'encan de Voitures, Chevaux, Harnais, Salles, etc.

VENDREDI, LE 1er JUIN

Au DOMINION HOUSE, Coin des rues D'Aiguillon et Ste Geneviève.

Le soussigné vendra à l'enchère un grand assortiment de voitures de familles et de promenade de toutes sortes, voitures de travail, etc., etc. Rockaway, Wagon, "converts et non couverts," Buggies élégants, "couverts et non couverts," DogCarts à 4 et 2 roues, Express à 2 et 4 roues, petites charettes, Carrioles, Sleighs, et plusieurs autres voitures.

Aussi—Chevaux, Harnais, Selles, etc.

La vente à 2 hrs. p. m.

F. ALFRED ST-LAURENT,
Encanteurs et Courtier.
No. 120, rue St-Pierre, Basse-Ville.

P. S.—Ceux qui désirent faire vendre des voitures neuves ou de seconde main peuvent le faire en s'adressant à M. St-Laurent ou à M. Jos. Poitras d'ici au 31 mai courant.

22 mai 1888.

Vente d'immeubles à l'encan

Dans l'affaire de

NAPOLEON LAVOIE,
Contracteur-menuisier,
Lévis, failli.

AVIS est par le présent donné qu'en vertu d'un jugement rendu par l'honorable L. B. CARON, J. C. S., le neuvième jour de mai courant,

Les Propriétés Immobilières

appartenant à la succession de Napoléon Lavoie, de Lévis, failli, seront vendues à l'enchère publique

MERCREDI, 6 JUIN 1888

1o Un terrain situé dans la ville de Lévis, de cinquante pieds de front sur la rue Shaw, par cent cinquante pieds de profondeur plus ou moins, enrégistré au Cadastre, sous le numéro 642, avec les batisses dessus construites, circonstances et dépendances.

2o Un terrain situé dans la ville de Lévis, au même lieu, de cinquante pieds de front sur la rue Shaw, par cent cinquante pieds de profondeur plus ou moins, enrégistré au Cadastre sous le No. 643, circonstances et dependances.

3o Un terrain situé dans la ville de Lévis, au même lieu, de cent pieds de front sur la rue Shaw, par cent cinquante pieds de profondeur, plus ou moins enregistré au Cadastre sous les Nos. 644, 645, avec une grande batisse dessus construite, circonstances et dépendances.

4o Un terrain situé dans la ville de Lévis, au même lieu, de cent pieds de front sur la rue Shaw, par cent cinquante pieds de profondeur, plus ou moins, enregistré au Cadastre sous les Nos. 646, 647, circonstances et dépendances.

5o Un terrain situé dans la paroisse de Notre-Dame de Lévis, près de l'Hospice de St-Joseph de la Délivrance, de cent pieds de front sur quatre vingt dix pieds de profondeur, plus ou moins, enregistré au Cadastre sous les Nos. 513, 514, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

7o Un terrain situé dans la paroisse de Notre Dame de Lévis, près de l'Hospice de St-Joseph de la Délivrance, de cent pieds de front sur quatre vingt dix pieds de profondeur, plus ou moins, enregistré au Cadastre sous les Nos. 517, 518 avec bâtisses dessus construites, circonstances dépendances.

Le Curateur soussigné attire l'attention du public et surtout des industriels de la ville de Lévis sur cette vente. Ces propriétés sont situées dans la partie la plus prospère de la ville, et comme manufacture pour le commerce local, ne peut pas avoir de compétition.

La manufacture construite sur le lot Nos. 642 est une batisse de grandes dimensions, et à cette manufacture est attachée une chaudière à vapeur emmuraillée, et attachée à la propriété. Tout est préparé de manière à placer des machineries de toute sorte et de toutes dimensions.

Le magasin (shed) est un grand édifice de 50 pieds sur 120 pieds de profondeur, à trois étages, suffisant pour emmagasiner près d'un million de pieds de bois de toutes dimensions. Cet édifice comprend aussi une résidence privée, finie avec le plus grand luxe possible et des chambres spacieuses. Cet édifice, avec peu de frais, pourrait être converti en un grand hôtel ou en une salle de concert.

Les résidences privées construites sous les numéros du Cadastre 513, 514, 517 et 518, près de l'Hospice de St-Joseph de la Délivrance, sont des résidences de première classe et finies avec toutes les améliorations modernes.

L'acquéreur de la manufacture, s'il le désire, pourra faire des arrangements avantageux pour l'achat de l'engin, des courroies, des arbres de couche, des poulies-distributrices de la force motrice, etc., à des conditions faciles.

Les conditions seront expliquées le jour de la vente.

Vente sur le terrain dans le magasin, à 1 h. p. m.

T. PARADIS,
Curateur.

F. ALF. ST-LAURET,
Encanteur.

22 mai 1888.

65 CENTS

Nous venons de recevoir plusieurs douzaines de **Jerseys noirs tout laine et braidés** que nous offrons à 65 cents. Jamais pareille marchandise ne s'est vendue à si bas prix.

L. O. VILLENEUVE

183, RUE ST-JOSEPH.

23 mai 1888.

Epiceries ! Epiceries !

A LA MAISON

L. N. BERGERON & Cie

GROS ET DÉTAIL

Thés, Cafés depuis 3c à $1.00 la lbs

AVEC PRÉSENTS

SPECIALITES : VINS, LIQUEURS

Un grand Choix de Liqueurs, Vins Canadiens, Etc.

L'assortiment le plus complet de tout ce qui concerne notre branche de commerce.

L'EPICERIE LA PLUS CONFORTABLE DE LA VILLE

Le public dont nous sollicitons une visite saura se convaincre que nul part ailleurs il sera servi avec plus de SATISFACTION.

L. N. BERGERON & Cie

205, rue St-Joseph, St-Roch

Vis-à-vis le Couvent St-Roch

(Ancien poste TURCOTTE & PROVOST)

N. B.—Notre personnel est choisi parmi des employés d'une expérience consommée.

18 avril 1888—6m. e.-c.

A LOUER

Une terre avantageusement située au Gros Pin, à environ un mille de Québec, ayant une superficie de quatorze arpents, ci-devant occupée comme paccage.

J. E. BOILY, Notaire,
24, rue St-Joseph, St-Roch, Québec.

14 mai 1888—15j. e.-c.

VENTE A L'ENCAN

Par OCT. LEMIEUX & Cie.

Encan de fonds de banqueroute en marchandises sèches pour le commerce. par OCT. LEMIEUX & CIE.

Dans l'affaire de

GEDEON MORENCY
de Ste-Marie Beauce,
Failli.

Mardi, le 29 Mai

Nous avons reçu instruction de MM. KENT & TURCOTTE, curateur en cette affaire, de vendre à l'encan, mardi, le 29 mai, au magasin du failli à Ste-Marie, Beauce, tout le fonds de commerce de la succession consistant en drap, tweeds, étoffes à robes, flanelles, coton jaune, Shirting, indienne, chemise, laine, winsey, chaussures, hardes faites, pelleterie, tapisserie, tapis, valveteen, etc., etc., au montent d'après l'inventaire à $6,000.00 le tout sera vendu en lots pour le commerce, à la convenance des acheteurs.

AUSSI—Seront vendus à tant dans la piastre les livres de crédits, se montant à $453.56. Tout sera vendu absolument sans réserve. La vente commencera à 10 heures avant-midi. Conditions données le jour de la vente.

Ce fonds de commerce est en ordre parfait, les marchandises sont de première qualité et méritent l'attention des marchands.

Pour informations particulières, s'adresser à MM. Kent & Turcotte, 7, Place d'Armes, Montréal, ou à notre bureau 253, rue St-Jean, Québec.

OCT. LEMIEUX & CIE.

15 mai 1888.

OUVERTURE

—)()()(—

LUNDI, 14 MAI

UN GRAND JOB

—DE—

Parasols!

Parasols !

Parasols !

Parasols !

Entoucas !

Entoucas !

Entoucas !

—AU—

Syndicat de Quebec

J. EMILE CARON

9, 11, 13, rue Notre-Dame

BASSE-VILLE

Cette semaine nous offrons nos hardes faites à très bas prix

POUR

HOMMES,
GARÇONS,
ENFANTS,

Nos Merceries sont d'un choix tout-à-fait rare

CHEMISES BLANCHES,
COLLETS,
POIGNETS,
BRETELLES

Cravattes et Mouchoir en Soie

COLLETS en TOILE de MANUFACTURE ANGLAISE

Genre Nouveau !

Genre Nouveau ! !

DEMANDEZ A VOIR NOS CHAUSSURES POUR DAMES ET ENFANTS.

J. EMILE CARON

Extension d'affaires

Vézina & Fraser,

Nous étant assuré de deux tailleurs d'une haute habilité, nous sommes decidés de nous occuper tout spécialement de la confection d'habillements pour MESSIEURS, Coupes française et américaine derniers goûts. Nous ferons aussi, sur commande des blouses et des manteaux pour DAMES.

AUSSI :

des Soutanes pour les Messieurs du CLERGE.

Nous promettons toute notre attention et garantie.

Vézina & Fraser

58, Rue Sous-le-fort.

3 avril 1888.

VENTE A L'ENCAN

Par G. R. GRENIER & Cie

Dans l'affaire de

JOSEPH LEPAGE
de Québec
Failli.

Le soussigné donne avis par les présentes que deux emplacements situées au coin des rues St Joseph et Ste-Monique, à St-Sauveur, (près du chemin de l'Aqueduc) appartenant à cette succession seront vendus

VENDREDI, le 25 cou

sur les lieux.

L'emplacement du coin mesure 20 mant en tout 1530 pieds en superficie.

L'emplacement suivant mesure 42 mant 2708 pieds en superficie.

Pour information s'adresser à mo ou aux encanteurs qui demeurent prè

La vente aura lieu à 11 heures.

H. A. BEDA

G. R. GRENIER & Cie.,
Encanteurs.

22 mai

L. A. BERGEVIN

35 ET 45

Rue Notre-Dame

— ET —

100 ET 101

Cote Lamontagne

Marchand Tailleur

Arbitre de la Mode

Notre départemant de Confections sur Commande est sous le controle direct de deux

ARTISTES TAILLEURS

Commandez vos Costumes d'été à cet établissement

VOUS AUREZ SATISFACTION ENTIERE

COUPE ÉLÉGANTE

FINI PARFAIT

— AUCUN —

DESAPPOINTEMENT

NOUS FAISONS UNE SPECIALITE D'HABITS TOILETTE POUR BALS, SOIREE, ETC.

Votre visite est respectueusement sollicitée.

23 mai 1888.

DEMANDES

COMMIS DEMANDE

UN BON COMMI MUNIS DE BONS CERtificats trouvera de l'emploi en s'adressant à P. E. COTE,
Marchand, St Paschal.

24 mai 1888—3f.

ON DEMANDE UN JEUNE HOMME DE 15 à 17 ans pour travailler dans un magasin de Vaisselle.

23 mai 1888—n-o. 109, Côte Lamontagne.

ON DEMANDE UNE MODISTE DE PREmière classe, pour les robes. Elle devra parler l'anglais. S'adresser immédiatement chez PATERSON KISSOCK & CIE,
53 rue St-Pierre.

21 mai 1888—3f.

UN JEUNE HOMME, D'UNE ANNEE OU deux d'expérience dans le commerce d'épicerie, trouvera de l'emploi en s'adressant au No. 179, rue du Roi, St-Roch.

19 mai 1888—3f.

ON DEMANDE IMMEDIATEMENT UNE servante, pour se rendre généralement utile, dans une famille privée.

S'adresser au No. 45, rue St Valier, St-Sauveur. 18 mai 1888—6f.

ON DEMANDE UNE FILLE POUR PRENdre soin des enfants.

S'adresser à
Mme. W. J. FRASER,
13, rue des Remparts.

17 mai 1888—n. o.

ON DEMANDE UN COMPAGNON FERblantier. S'adressez à GEO. BROUSSEAU, No. 37, rue St-Paul. 16 mai 1888—1s.

LA Maison Blanche

— ET LE —

COMMERCE

—):≋:(—

TWEEDS ! TWEEDS !
SERGES ! SERGES !
DRAP ! DRAP !

Chemises !
Collets !
Cravattes !
Bretelles !
Bas ! Bas !
Gants !

Chapeaux en feutre !
Valises ! Valises ! Valises !
Pardessus imperméables !
Etoffes à Robes !
Cachmire ! Cachemire !
Etoffes brodées !
Etoffes de fantaisie !
Chapeaux importés de Paris.
Chapeaux garnis sur ordre.

LA SEULE MAISON qui fait un commerce de ces chapeaux. Des milliers sont à la disposition des Dames.

123

RUE ST-JOSEPH

ST-ROCH.

AVIS AUX ENTREPRENEURS

LEMIEUX & PAQUET

PLOMBIERS, FERBLANTIERS, POSEURS D'APPAREILS A GAZ, A L'EAU CHAUDE ET A LA VAPEUR

Et pour les ouvrages de ce genre commenceront le 1er mai prochain. Ils transporteront leur établissement au No.

382, Rue St-Joseph, St-Roch

et ils continueront à satisfaire le public en général comme par le passé, et ils auront toujours en mains un assortiment complet de : Pompes, Fournaises et fournitures patentées pour closet, de tous genres et aussi un assortiment complet en ferblanterie telle que : ustensiles de cuisine de tous genres.

Tous les ouvrages qui leur seront mis en mains seront exécutés sous le plus court délai.

LEMIEUX & PAQUET.